

à lire



Les Drapeaux sont allés à Manic 5

page A-3

Le Soleil, Jacques Drapeau

Un bon contrôle des dépenses électorales est suffisant (Hamel)

page A-2



Un championnat pour Knudson

George Knudson a gagné hier le championnat des golfeurs professionnels canadiens, distançant son plus sérieux rival par un seul coup.

page C-3

Mises à pied à Sept-Îles

Aux prises avec des inventaires records, l'Iron Ore, le plus gros producteur du bassin ferrier du Labrador, annoncerait dès aujourd'hui une importante coupure de production et la mise à pied d'au moins une centaine de travailleurs à son usine de bouillantage de Sept-Îles. Outre l'Iron Ore, les deux autres producteurs québécois de fer, Québec Cartier et Sidbec-Normines, font eux aussi face à des inventaires records.

page B-6

Des Expos améliorés

A la mi-saison, les Expos de Montréal n'ont pas gagné la moitié de leurs parties mais ils présentent néanmoins une fiche supérieure à celle de 1976 pour le même nombre de rencontres.

page C-1

ce soir

ARTS: "Le sac à boum" par la Gang des autobus, aux Jardins de l'hôtel de ville, à 19h. **SPORT:** Les Métros reçoivent la visite des Phillies de Reading, au stade municipal, à 19h30.

météo

Ensoleillé aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit: 9. Maximum demain: 26.

Détails, page D-2

sommaire

Annonces classées D-2 à D-18
A Québec aujourd'hui A-12
Arts et lettres A-12 et A-13
Bandes dessinées D-19
Bridge D-5
Consommation A-15
Décès D-20
Economie-finances B-6
Feuilleton D-18
Horoscope D-6
Information régionale B-2
Mot mystère D-3
Mots croisés D-17
Page documentaire A-5
Patron D-4
Sport C-1 à C-8
Télévision A-14

Un groupe de travail décidera Bataille au sujet de la police régionale

par Claude MASSON

La disparition éventuelle des quelque 200 corps policiers municipaux au profit de la création de services de police régionaux sur le territoire du Québec redeviendra un sujet chaud à compter de l'automne.

Le groupe de travail sur les fonctions policières, présidé par M. Lucien Saulnier, doit en effet trancher la question dans un rapport qui doit être remis au ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, le 6 septembre, mais qui sera certainement retardé d'un mois ou deux.

Or, le groupe de travail doit choisir entre deux positions complètement opposées qui lui ont été présentées, à huis clos, par l'Union des municipalités et la Fédération des policiers du Québec.

Dans leur mémoire respectif, dont LE SOLEIL a obtenu copies, l'Union des municipalités s'oppose catégoriquement à toute régionalisation des services de police sur le territoire du Québec tandis que la Fédération des policiers du Québec préconise cette mesure comme la principale façon d'améliorer la protection des citoyens dans les diverses régions du Québec.

Point de vue des policiers

Se basant sur les recommandations du rapport Prévost sur la justice en 1968, sur les intentions manifestées par l'ex-ministre de la Justice Jérôme Choquette et sur l'expérience vécue depuis cinq ans en Ontario avec la régionalisation des forces policières, la Fédération des policiers du Québec, sous la plume du président André Nadon et du directeur exécutif Guy Maril, recommande la division du Québec en régions pour la formation de services de police.

"Au Québec, il y a autant de corps de police qu'il y a de municipalités

avec des structures aussi différentes les unes que les autres et dont l'efficacité varie d'une place à l'autre."

Tout en reconnaissant que "la régionalisation des corps policiers entraînera des coûts additionnels", la fédération croit que l'efficacité y gagnera. "Pouvons-nous, au nom de la lutte contre la criminalité et de sa recrudescence inquiétante des dernières années, tolérer plus longtemps l'indifférence voire même l'insouciance de certaines municipalités quant à leur part de responsabilité pour l'en-

(Suite à la page A2, 2e col.)



Le Soleil, André Boacher

Le festival est aussi pour les enfants

Comme c'est devenu une tradition au Festival d'été, il y a une journée réservée aux enfants. Samedi, après le théâtre, les marionnettes, les clowns, les magiciens et les acrobaties aériennes, ce fut, au parc des Gouverneurs, un "happening" de peinture collective. C'est l'activité qui a semblé le plus plaire aux enfants d'autant plus que certains résultats furent étonnants.

Autres détails sur le festival aux pages A-14, B-3 et C-2

Les libéraux en arrivent à un compromis linguistique

par Raymond GIROUX

envoyé spécial du Soleil

POINTE-AU-PIC — Le Parti libéral du Québec s'est refait une difficile apparence d'unité au cours de la fin de semaine en adoptant un document "qui représente généralement la position du parti" dans le débat linguistique en cours, selon le mot de M. Gérard-D. Lévesque lors de la conférence de presse qui a suivi la tenue du

Conseil de direction du parti, au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, samedi et dimanche.

Le chef intérimaire n'a pas nié, au contraire, que certains libéraux auraient préféré le libre choix de la langue d'enseignement, le noeud des discussions au sein du PLQ, mais la position défendue par Mme Thérèse Lavoie-Roux, a obtenu l'appui des dirigeants du parti au cours de la

première journée d'une assemblée qui a duré 11 heures en tout, dans un décor enchanteur, mais frisquet pour un mois de juillet.

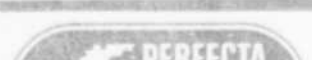
Quelques membres du conseil n'ont d'ailleurs pas caché que la décision d'adopter le principe de l'école française pour tous sauf pour les enfants de la communauté anglophone ne leur plaisaient pas du tout, mais ils ont préféré ne pas faire d'esclandre pour cette occasion.

La position des libéraux

En guise de compromis, le parti propose que les enfants allophones habitant au Québec le 31 décembre prochain et non inscrits encore à l'école aient le libre choix de la langue d'enseignement.

De façon pratique, cela signifie (Suite à la page A2, 5e col.)

Autres nouvelles à la page B-1

 PERFECTA 6/36 GROS LOT 506,446.00 approximatif — vendredi	NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						Mini-loto 		TIRAGE: 715 VENDREDI 8-67-77		
	11	18	19	31	34	35			39 Séries émises-80,000 chacune		
	6 SUR 6		NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6+		NO	SERIE	NUMERO	PRIX
	0			408,602.80				1 ^{re}	32	70115	\$50,000
	62			1,704.30				2 ^e	12	21230	\$50,000
	3329			88.10				3 ^e	24	11209	\$50,000
2			35,223.40				4 ^e	4	64454	\$50,000	
						9					
						VENTES TOTALES \$1,323,036.00					

Le contrôle des dépenses électorales suffit (Hamel)

par Paul BENNETT

Le directeur général des élections au fédéral, M. Jean-Marc Hamel, estime que le seul contrôle des dépenses électorales ainsi que la simple divulgation publique de la provenance et du montant des contributions peuvent garantir un financement relativement sain des partis politiques.

Au cours d'une entrevue exclusive qu'il accordait la semaine dernière au SOLEIL à son bureau d'Ottawa, M. Hamel s'est dit convaincu que le simple contrôle des dépenses électorales était beaucoup plus efficace que le contrôle des contributions et des sources de revenus des partis.

On sait que dans son projet de loi sur le financement des partis politiques, le gouvernement québécois s'apprête non seulement à limiter les contributions des individus à la caisse électorale des partis, mais à interdire aux personnes morales (sociétés, syndicats) d'y contribuer.

Sans vouloir se prononcer sur le projet de loi québécois, M. Hamel note que la loi électorale fédérale ne réglemente que les dépenses électorales sans contrôler d'aucune manière les contributions, sauf par le biais de la divulgation publique.

Selon M. Hamel, ces deux seules mesures sont amplement suffisantes. Il rappelle d'abord que "le grand principe de la loi électorale concernant le financement des partis, c'est d'empêcher le coût astronomique des élections qui prive les gens peu fortunés de l'accès aux charges publiques".

Le droit pour un citoyen de se porter candidat et la possibilité pour un candidat de bénéficier de chances égales à celles de tout autre, fortuné ou non, doit donc primer, selon lui, dans ce domaine. Or la loi électorale fédérale prévoit quatre mesures devant permettre de réaliser cette égalité des chances.

Mesures

Premièrement, le contrôle des dépenses. "Que vous soyez pauvre ou millionnaire, affirme M. Hamel, le maximum que vous pouvez dépenser lors d'une élection, dans une circonscription normale, est d'environ \$25,000", alors que, rappelle-t-il, en 1968 et 1972, certains candidats avaient dépensé jusqu'à \$125,000.

Deuxièmement, le remboursement des candidats est basé non sur les dépenses encourues par le candidat, ce qui pourrait les inciter à déboursier le plus possible, mais sur un montant absolu de l'ordre de \$8,000 à \$9,000 environ. Il s'agit simplement que le candidat ait dépensé au moins cette

somme, mais s'il a dépensé plus, il ne reçoit pas un sou supplémentaire. (L'autre condition pour le remboursement est que le candidat ait obtenu au moins 15 pour cent du vote populaire dans sa circonscription).

Troisièmement, un autre facteur important qui contribue à assurer une répartition équitable des contributions entre les candidats et les partis est le jeu des remboursements d'impôt. En effet, le dégrèvement joue en faveur des petites contributions, déductibles à 75 pour cent, alors que les contributions de plus de \$1,100 ne sont déductibles qu'à 33 1/3 pour cent. Cela a pour effet, selon M. Hamel, d'encourager les petites contributions et donc de diversifier les sources de revenus des partis.

Enfin, de souligner M. Hamel, le fait que tout montant excédant \$100 doive être rendu public, de même que le nom du donateur, contribue indirectement à contrôler le financement des partis puisque, explique-t-il, "on sait qui a contribué à qui".

Sans pouvoir fournir de preuve, puisque la loi actuelle n'est entrée en vigueur qu'en 1974, M. Hamel reste

persuadé que le seul fait, par exemple, pour une compagnie de savoir que ses contributions seront rendues publiques peut l'inciter à répartir ses dons plus équitablement entre divers partis.

Ainsi, une compagnie, plutôt que de contribuer \$200,000 à un seul parti, comme la loi le lui permet effectivement, va être "portée", selon M. Hamel, à contribuer \$100,000 à deux partis. Mais il admet que cette pratique peut avoir pour conséquence de favoriser les partis ayant des chances de rattraper le pouvoir.

M. Hamel reconnaît également une autre faiblesse du système en vigueur à Ottawa. En effet, cela est bien beau de divulguer la provenance des contributions électorales, mais encore faut-il pour que ce système soit efficace, que les électeurs puissent en prendre connaissance.

Or, sur ce point, M. Hamel reconnaît que la diffusion des renseignements en question laisse beaucoup à désirer. Ainsi, pour prendre connaissance de la liste des donateurs et des montants contribus, un électeur doit-il se rendre à Ottawa, puisqu'il ne peut

recevoir ces documents chez lui. Faillie que seule une hausse vertigineuse du budget du directeur général des élections pourrait corriger.

Quoi qu'il en soit, M. Hamel croit que tous ces mécanismes suffisent amplement à la tâche et qu'il n'est pas du tout nécessaire de contrôler directement les contributions, c'est-à-dire les rentrées de fonds, comme on le fait pour les sorties de fonds.

Il note qu'il est passablement facile d'échapper au contrôle des contributions puisque rien n'empêche, par exemple, un électeur qui veut contribuer plus que le montant maximum de le faire par l'intermédiaire d'autres électeurs.

M. Hamel n'a pas d'objection de principe à ce qu'on interdise aux personnes morales de contribuer au financement d'un parti et ne suit pas le raisonnement de la Commission des droits de la personne, qui voit là une atteinte au droit d'expression. Toutefois, selon lui, une telle mesure est simplement inutile et peu "rentable" par rapport aux objectifs poursuivis.



Jean-Marc Hamel

Un groupe... (Suite de la première page)

semble de la protection policière au Québec?"

Engageant le combat sur le plan politique, la fédération déclare textuellement: "Il est alarmant de constater que certains hommes politiques possèdent une si courte vision des choses et administrent selon le principe du Management by crises, sachant que les ramifications du crime s'étendent à un rythme effarant et que nous aurons plus tard à y mettre les bouchées doubles s'ils continuent à gérer à l'envers de l'évidence".

La Fédération des policiers municipaux, qui avait déclenché la formation du groupe de travail par suite d'une manifestation monstre tenue sur la colline parlementaire à l'automne 1976, analyse longuement l'expérience de la régionalisation en Ontario et élabore les multiples avantages de services de police régionaux.

Selon la fédération, le service régional de police serait dirigé par un "comité de police" qui aurait comme tâche principale d'administrer le budget de la police et de négocier les ententes collectives avec le syndicat, de ratifier ou de rejeter les recommandations du directeur régional de police. Cet organisme comprendrait cinq membres dont un président nommé

par le gouvernement et quatre membres choisis parmi les municipalités desservies par le service régional.

Point de vue des municipalités

L'Union des municipalités, dans son mémoire présenté à huis clos — ce qui constitue la règle du groupe de travail — rejette carrément toute forme de régionalisation policière.

"L'intégration des corps policiers de l'île de Montréal, réalisée en 1972, nous indique que le citoyen contribuable, loin d'être mieux servi, doit aujourd'hui déboursier davantage pour une foule d'activités coûteuses qui ne ressemblent en rien à la fonction de gendarme municipal. Aussi, nous sommes d'opinion que la régionalisation des corps policiers municipaux risque de se traduire à brève échéance par une mainmise du gouvernement provincial sur la police locale, ce qui nous apparaît une centralisation dangereuse de la concentration policière et peut-être une étape vers l'Etat-Policière".

Pour l'Union des municipalités, qui a consulté ses membres sur le sujet, la régionalisation des effectifs policiers apparaît davantage comme une tentative, de la part de la fédération qui joue le rôle de syndicat, de normaliser les conditions de travail et

de salaires des policiers à travers la province.

Les conséquences d'une régionalisation, pour l'Union des municipalités, sont:

- la normalisation des traitements à partir des conventions collectives les plus avantageuses, donc une augmentation immédiate des coûts;
- la nécessité pour ce nouveau corps de police (régional) de se munir d'inventaires plus sophistiqués et plus coûteux;
- la diminution sinon la disparition totale des relations étroites entre les policiers et la population, donc une baisse de la qualité des services aux citoyens;
- la perte de contrôle par l'administration municipale de l'organisation policière sur son territoire, d'où la nécessité de mettre sur pied une forme nouvelle de gendarmerie municipale;
- le besoin de structures régionales pour exercer un contrôle sur un tel service policier régional.

Les libéraux en... (Suite de la première page)

que les libéraux reconnaissent le libre choix pour les enfants des immigrants pour une période de cinq ans, tout en invitant le gouvernement, a dit M. Lévesque, à prendre les mesures incitatives pour les intégrer le plus possible, d'ici ce temps, aux écoles françaises.

Le Parti libéral ne précise cependant pas comment il déterminera qui est anglophone et qui est allophone après ce délai de cinq ans. "Nous ne sommes pas allés dans tous les détails sur cette question", a affirmé le chef libéral M. Lévesque se fiant toutefois à l'opinion de pédagogues qui seraient d'avis qu'il est très facile de déterminer la langue maternelle au cours d'une entrevue.

L'unité de pensée

Se reconnaissant lui-même "tirailé" sur la question de la langue d'enseignement tout comme le premier ministre l'a souvent affirmé, M. Lévesque s'est dit confiant que tous

les députés libéraux partagent cette position.

Tous étaient d'ailleurs invités à participer aux discussions de la fin de semaine même si seulement 10 font partie du conseil, mais très peu se sont présentés. MM. Ciaccia et Gallagher, deux des quatre anglophones du groupe, ont dit publiquement leur accord avec le compromis linguistique. Chez les absents, il semble que le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bryce McKasey, se soit rallié à la majorité des membres de son parti il y a quelques semaines déjà, tandis que M. George Springate a préféré demeurer à Montréal pour participer à des émissions de radio sur les chaînes anglophones.

M. Lévesque n'a rien répondu, cependant, quand il fut interrogé sur la possibilité de dissidences ouvertes de la part de certains de ses collègues. "J'ai l'impression, a-t-il dit, qu'ils partagent notre opinion".

CONSUMMATEURS... COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

Ne vous fiez pas aux PSEUDOS-EXPERTS!

ESTIMATION GRATUITE

Pour la rénovation extérieure de votre maison, ou toutes autres réparations consultez...

Représentants autorisés

ALCAN

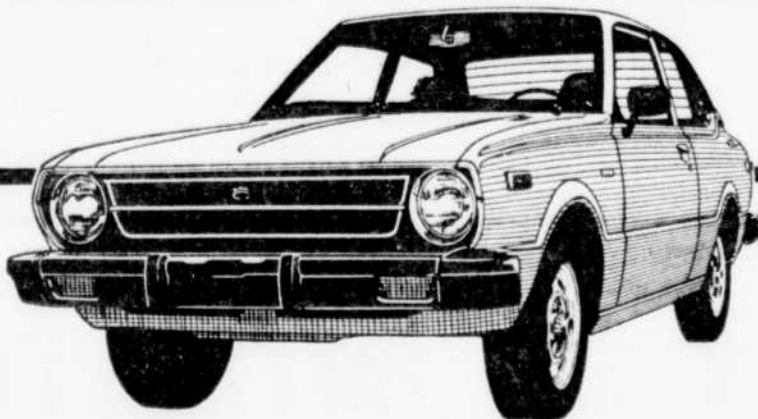
ET FINIE LA PEINTURE!

RENOVATION

ÉCOR de Québec Inc.

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084
GARANTIE DE 20 ANS

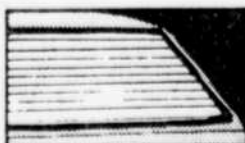
TOYOTA



Vive la Canadienne!

Voici la nouvelle Toyota Canadienne 1977. Elle est spécialement conçue et testée pour le Canada. La Toyota Canadienne est un placement vraiment sûr et un moyen de transport à la fois fiable et économique. Essayez-la. Vous verrez pourquoi la Toyota Corolla est le modèle de voiture le plus vendu au monde.

CONFORT ET SÉCURITÉ SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.



Dégivreur électrique de lunette arrière



Sieges à 3 positions



Freins à disque assistés à l'avant



Transmission à 4 vitesses entièrement synchronisées



Roues sport en acier



Ventilation électrique du moteur



Bas des portières plaqué de zinc antirouille

Essayez la voiture qui a le plus de bon sens aujourd'hui.

charlebourg automobiles

6070, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE
TEL.: 623-9843

Vente estivale



HITACHI



ENSEMBLE MODULAIRE HITACHI

de haute qualité

A UN PRIX EXCEPTIONNEL

Modèle 8400

- Des voyants lumineux de canal.
- L'arrêt "levelmatic".
- La radio stéréo FM/AM incorporée.
- L'indicateur et le cadran à glissière pour recherche des stations.
- Le AFC.
- La commande de volume.
- Le réglage complet du son.
- Un montage IFL-OTL 100% état solide.
- Des haut-parleurs de réflexion de graves à deux voies.
- Un commutateur d'arrêt de nuit.
- Base en bois.
- Table tournante de haute précision.

5 ANS DE GARANTIE SUR TRANSISTORS



STE-FOY ELECTRONIQUE

CHARGEX

LUN., MAR., MERC.
9h. - 17h.30
JEU., VEND.
9h. - 21h.
SAMEDI
9h. - 12h.

653-3054

653-3112

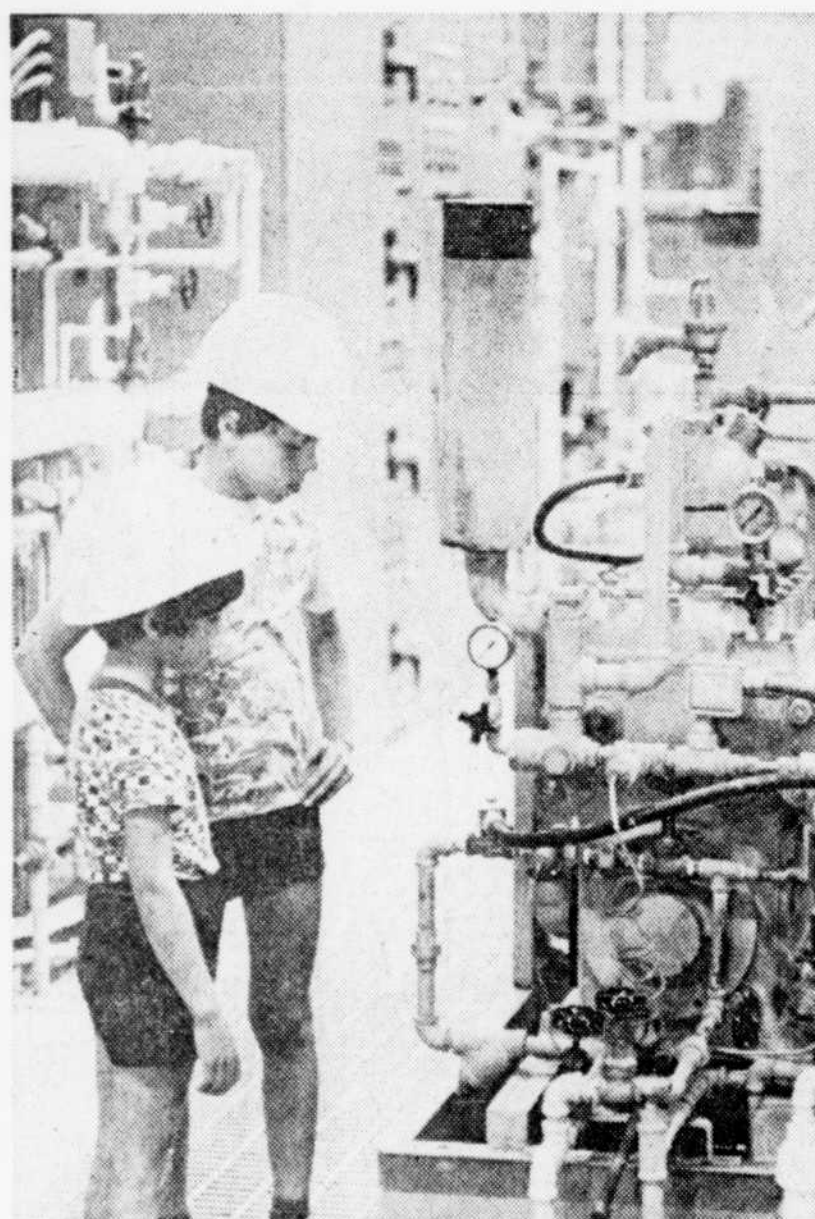
3188, chemin Ste-Foy



6.000 milles avec les drapeau manic 2

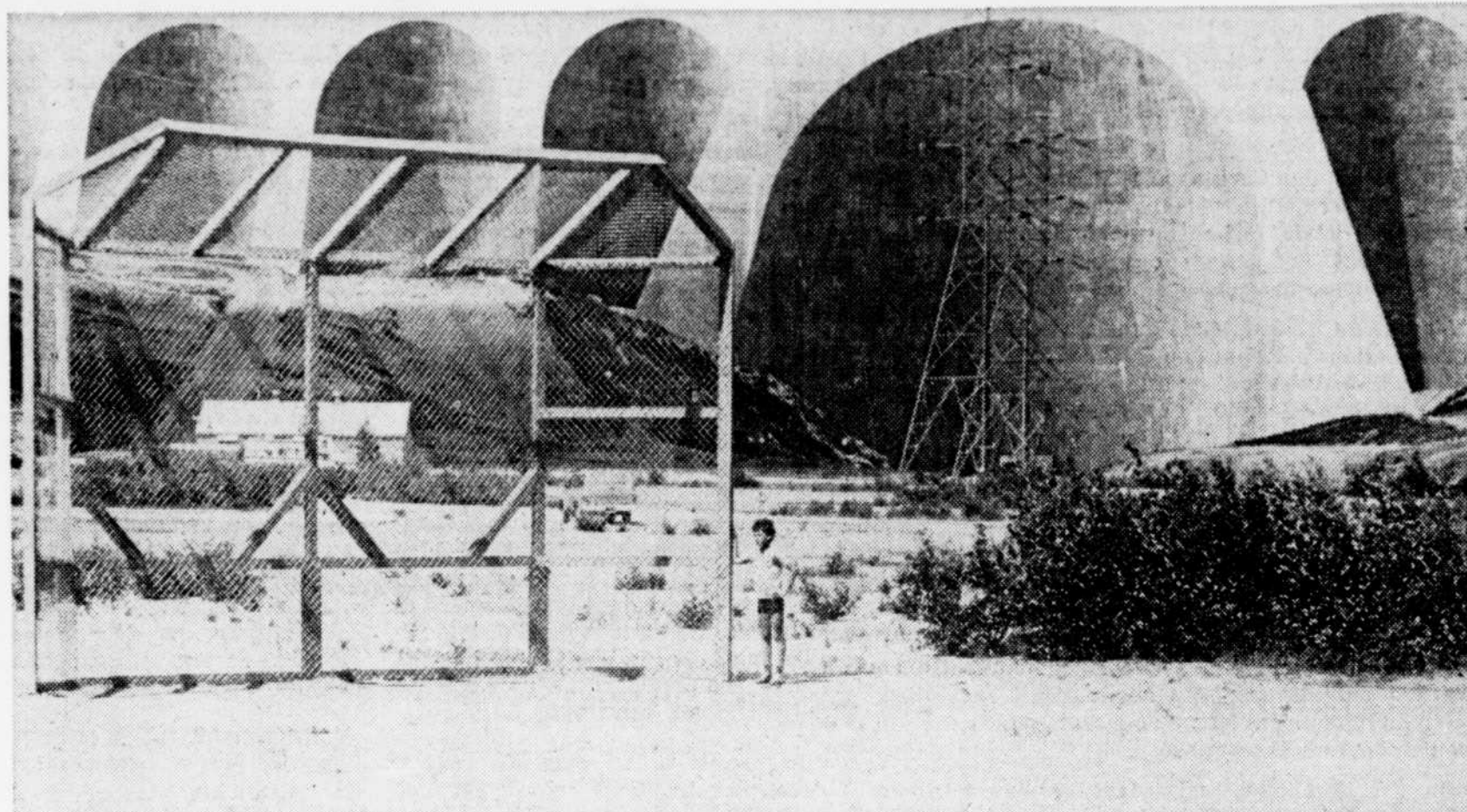


Vincent Gagné, tout fier, fait admirer à Luce Drapeau le barrage Daniel-Johnson.



Quels drôles de bidules on peut voir dans une centrale hydro-électrique, se disent François et Sébastien.

Si tu savais comme on s'ennuie pas, à la Manic!



Non seulement la voûte de Manic 5 pourrait-elle abriter cet arrêt-balle (backstop) et pylône (il ne semble plus grand que par illusion d'optique) mais on pourrait y mettre aussi la Place Ville-Marie.

par Jacques DRAPEAU

Assis sur une rampe, près de la porte donnant accès à la cafétéria, Vincent Gagné contemple le barrage Daniel-Johnson de Manic 5 comme s'il ne l'avait jamais vu auparavant.

L'homme affiche un large sourire. Il distribue les saluts aux visiteurs comme le ferait le maire d'un village. Il possède l'allure de cet homme qui n'a jamais voulu quitter son Klondike.

"On ne s'ennuie donc pas tous à Manic 5?" que lui demande.

"Mais non, voyons, sort-il sans détours. Je suis installé ici depuis 13 ans et trois mois et je ne m'ennuie toujours pas."

M. Gagné, originaire de La Tuque dans la Mauricie, est descendu au chantier de Manic 5 le 10 avril 1964. Il ne s'amenait pas pour couler du béton mais plutôt pour occuper les fonctions d'aide général aux cuisines, poste qu'il remplit encore aujourd'hui.

C'est en plein le genre de rencontres fortuites que nous avons recherchées depuis le début de notre périple. Notre visite du plus grand barrage à voûtes multiples au monde constitue l'une des grandes étapes de notre aventure parce que, derrière l'oeuvre, nous avons réussi à trouver l'homme.

M. Gagné rappelle avec une certaine nostalgie l'époque où l'on servait jusqu'à 2.500 repas par jour à la cafétéria du grand chantier. "Dans le temps, dit-il, je devais souvent laver jusqu'à 150 grandes casseroles de bacon et 75 casseroles d'œufs. Ça fait de la nourriture ça, monsieur!" La pression a diminué depuis, le nombre de repas quotidiens ne dépassant guère les 70.

Mais, il est question que la vie trépidante reprenne à Manic 5 car on étudie actuellement la possibilité de procéder à de nouveaux travaux d'envvergure. Environ 800 travailleurs pourraient à nouveau s'y installer l'an prochain. Pour

Vincent Gagné, maintenant âgé de 52 ans, la lourde besogne reprendrait de plus belle aux cuisines. Mais, il en a vu d'autres. La besogne ne lui pèse pas au bout du bras.

M. Gagné a passé une partie de sa vie sur les grands chantiers. Sur la Saint-Maurice d'abord puis à Manic 5. "C'est mon plus long chantier ici", précise-t-il. Un an après son arrivée à la Manicouagan, M. Gagné prenait épouse. Ils ont un fils. C'est si loin, Manic 5, que les Gagné ne se voient qu'à tous les trois mois. Mme Gagné et l'enfant étant demeurés à La Tuque.

La visite

Guidés par Jacques Carrier de Hauterive, étudiant en géographie à l'Université du Québec à Rimouski, nous procédons à une visite des principales installations. Des visites avec guides ont lieu comme à tous les jours à 11h, 13h, 14h et 15h. Le tour du propriétaire dure 90 minutes.

Il y a d'abord projection d'un court documentaire décrivant le fonctionnement de la centrale et des différentes phases qui ont mené à sa mise en service. Une immense maquette du chantier de 1964 nous donne une idée de l'ampleur des travaux à l'époque. Tableaux lumineux et photos viennent compléter les explications.

Puis, nous montons dans un autobus qui nous transporte successivement à la centrale de production puis sur le barrage même où le point de vue est absolument "électrisant".

Contrairement à ce qui est dit dans la publicité, les enfants peuvent participer à la visite. Mes fils François et Sébastien ne sont d'ailleurs pas prêts de l'oublier.

La route

La visite de Manic 5 est gratuite mais votre investissement se fera sur la route. Il vous faudra calculer plusieurs gallons d'essence pour couvrir les 135 milles qui séparent Hauterive de Manic 5. Devant le

grand barrage où vous devrez obligatoirement ou presque, remplir votre réservoir, l'essence ordinaire se vend \$1.05 le gallon.

Des 135 milles de route, 80 sont asphaltées dans une région montagneuse. Le chemin est sinueux, escarpé. Les 55 milles non asphaltés sont cependant en excellent état. N'écoutez surtout pas les bonnes gens qui vous parlent de pare-brises percés et d'amortisseurs en compote.

Le voyage constitue cependant un test de résistance, même pour le campeur. Car il n'existe aucune facilité pour le logement à Manic 5, aussi bien du côté hôtel que du côté camping. Le seul terrain de camping est aménagé à Manic 2, à 117 milles environ du grand barrage. Vous ferez donc "de l'automobile" cette journée-là mais la visite de Manic 5 vaut le déplacement.

L'Hydro-Québec tirerait cependant profit à aménager un terrain de camping à Manic 5. Beaucoup de touristes sur la Côte-Nord évitent la "route des barrages" parce que trop épuisante.

Pour ceux qui veulent tenter l'aventure, il est impératif de s'arrêter d'abord au kiosque d'information situé à l'intersection des routes 138 et 389. Là, on vous fournira les renseignements généraux sur les services offerts le long de la route.

C'est important car, sur les 135 milles, nous n'avons guère rencontré plus de 10 voitures.

Dans notre esprit, visiter la Côte-Nord sans voir Manic 5, c'est un peu comme si l'on parcourait l'Égypte en évitant les pyramides.

Les Palissades

Nous avons craint que la route 138 reliant Hauterive à Tadoussac soit dans un piteux état. Certaines gens nous avaient promis de sérieuses secousses mais heureusement, il n'en fut rien. Le pavage a été repris sur plusieurs milles, par endroits,

ce qui adoucit, bien sûr le roulement.

A Tadoussac, point d'attente au quai. Le traversier "Charlevoix" nous attend.

Sur le bateau, un petit bout d'homme portant veste de cuir, cheveux longs et barbe de deux jours, dirige la circulation. Trouvant sans doute que je n'avance pas assez vite à son goût, il me hurle:

"Envoye, avance Jésus-Christ!"

C'est là, véritablement, que s'est produit notre sortie de la grande nature...

A Saint-Siméon, nous nous sommes installés au camping "Levesque", situé en bordure du fleuve. Les emplacements sont situés sur un promontoire ce qui permet de mieux admirer les paghebots sur le fleuve. C'est romantique comme tout!

Nous avions choisi de camper à Saint-Siméon dans le dessein d'être fin prêts pour la découverte des "Palissades", un centre d'interprétation de la nature du ministère québécois des Terres et Forêts.

Sept sentiers totalisant 14 kilomètres ont été aménagés sur d'imposantes falaises d'une hauteur moyenne de 120 mètres avec des escarpements atteignant jusqu'à 300 mètres. C'est à vous couper le souffle par endroit.

Sur le sentier de "l'aigle", long de 4,4 kilomètres, nous avons renoué le contact avec le milieu forestier de notre région tout en admirant un panorama unique sur le beau comté de Charlevoix.

"Beaucoup de gens s'arrêtent ici croyant qu'il s'agit d'une halte routière. C'est beaucoup plus que ça", précise Céline Langlois, au kiosque d'accueil. Il faut se rendre aux Palissades avec le désir de respecter la nature, de l'apprécier. Y jeter le plus petit morceau de papier constitue rien de moins qu'un véritable sacrilège.

Les Palissades. C'est à voir.

Guy Tardif: étude d'aménagement de la conurbation de Québec

Le gouvernement provincial mènera une étude d'aménagement de la conurbation de Québec, a annoncé le

ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Le ministre a déclaré, der-

nièrement, qu'une analyse d'ensemble s'impose, afin de mieux orienter la participation financière de l'Etat et des municipalités aux investissements futurs en transports, en infrastructures urbaines et en équipements collectifs (écoles, hôpitaux).

"Il faut éviter les erreurs coûteuses d'étalement et d'incohérence qui ont entaché le développement de la conurbation québécoise", a dit M. Tardif, lors d'une réunion avec des maires de municipalités de la rive sud de Québec, soit MM. Herman Couture, de Charny, Pierre Allard, de Saint-Nicolas, Gilles Boutin, de Brakerville et Benoît Olivier, de Saint-Rédempteur.

Par ailleurs, le ministre Tardif a assuré les maires de la rive sud que les problèmes immédiats de ces municipalités seraient étudiés dans le cadre des programmes annoncés en mars et avril derniers, rapporte un communiqué gouvernemental.

Protestations à Val-Bélair

Le Comité des citoyens de Val-Bélair Inc. a décidé d'exiger de la commission municipale une reconnaissance écrite du droit de poursuite judiciaire contre la municipalité de Val-Bélair concernant le rôle de perception de décembre 1976.

Le Comité des citoyens entend ainsi protester contre ce qu'il appelle "l'inertie flagrante" du tuteur et de la commission municipale à ré-

gler le problème des comptes de taxes rétroactifs et illégaux.

De plus, le Comité des citoyens de Val-Bélair déclare vouloir informer les contribuables de cette ville de ne pas payer les comptes de taxes rétroactifs illégaux, considérés comme des arrérages dans le compte de taxes 1977, de même que les intérêts afférents.

A LOUER

ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels
et commerciaux
ROUSSIN & FRERES
Informations: 651-9443

Service d'Optique



RAYON D'OPTIQUE
ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi
des optométristes et opticiens
de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Galerie Chagnon, Lévis 833-1322

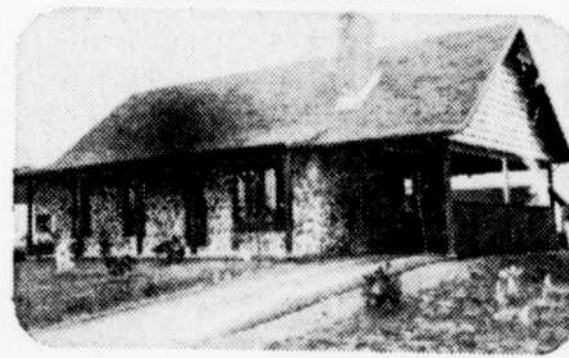
REMY BEAULIEU
& ASSOCIÉS
DOCTEUR EN OPTOMETRIE
376 du ROI, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

EDIFICE A BUREAUX A VENDRE OU A LOUER

Rue St-Jean, près Colline Parlementaire, 6.618 p.c. \$3.00 le p.c. Ascenseur. Construction 1950. Libre immédiatement.
JEAN-YVES LESSARD
GUY PARE
683-2103

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

La maison de la semaine



STE-FOY

Particulièrement joli. Style ranch. Deux foyers en pierre. Toit cathédrale 13 pieds. Aire ouverte, faut voir!

ESTHEL DELISLE - 524-9457

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

1121 chemin Ste-Foy
683-2103

Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec du système

l'éditorial

Fin de la première manche

La Commission d'enquête sur le bilinguisme aérien au Québec a déposé la première partie de son rapport, vendredi, en accordant la première manche aux promoteurs du français dans l'air.

Les juges Julien Chouinard, W.R. Sinclair et Darel V. Heald rejettent tous les arguments des groupes de l'aviation civile anglophone et recommandent l'expansion des services de contrôle bilingue au Québec pour les vols à vue.

L'usage du français et de l'anglais dans les communications aériennes au Québec n'est pas dangereux, estime le rapport, qui souligne également que l'emploi des deux langues officielles n'a jamais été la cause, de près ou de loin, d'un accident aérien dans le ciel québécois.

Quant à l'enquête sur les vols aux instruments, qui est la plus complexe en cause, elle a été ajournée pour l'été et ne recommencera qu'avec les tests de simulation, en automne, dans le laboratoire de Hull. C'est donc dire que cette partie du rapport ne sera vraisemblablement pas publiée avant un an, si l'on tient compte du fait que ces tests ne peuvent prendre fin qu'au bout de 50 semaines.

On sait fort bien maintenant ce qui a

déclenché cette lamentable polémique qui a forcé l'Association des Gens de l'Air du Québec dans des retranchements assez dramatiques.

Il y a maintenant plus de deux ans que la question du bilinguisme aérien dans le ciel québécois est au menu fédéral. Après des enquêtes, des études et des vérifications de tous ordres, après des témoignages non équivoques sur le sujet, de la part d'experts étrangers, le ministre Otto Lang avait annoncé, en décembre 1975, que la "bataille" était gagnée et que l'on s'apprêtait à commencer l'application, par étapes, du bilinguisme dans les grands aéroports québécois.

Or, rien de tel ne devait arriver sinon le contraire. Après de vagues menaces allant en s'accroissant, voilà que les contrôleurs et pilotes anglophones, sous le prétexte anticipé et fallacieux de la sécurité aérienne, décidaient contre toute attente de boycotter le ciel canadien pendant 10 jours et forçaient littéralement le gouvernement canadien à leur faire des conditions inacceptables dont le libellé stupéfia tout le monde, dans la proclamation de l'entente Lang-Catca-Calpa, le 28 juin 1976.

Véritable mini-crise au sein du caucus libéral fédéral. Les députés Pierre de Bané et

Serge Joyal lancent les hauts cris et menacent de démissionner. Pour le dessert, le ministre Jean Marchand abandonne son poste ministériel.

Après les brimades et les vicissitudes que l'on sait, le bouquet survint le 23 juillet 1976 lorsque le ministre Otto Lang édicta l'ordonnance fédérale sur la prohibition du français dans les communications aériennes, ordonnance qu'il était forcé de lancer puisqu'elle faisait partie de l'entente du 28 juin, laquelle, point fondamental, instituait la Commission d'enquête dont il est ici question.

Le rapport de la Commission confirme en partie ce qui était déjà en vigueur quant à l'usage du français pour les vols à vue à Saint-Hubert. Quant à Mirabel, le juge Chouinard se montrant dissident sur le premier point, la Commission estime que les petits avions n'y devraient pas atterrir jusqu'à ce que les résultats des tests de simulation aient été connus, mais que les pilotes qui traversent l'espace aérien de cet aéroport devraient pouvoir communiquer en français et en anglais.

Les conclusions de cette première partie de l'enquête s'avèrent donc sans ambiguïté et seuls les contrôleurs anglophones conservent l'insi-

dieux "espoir" que la Commission trouvera que l'usage des deux langues dans les communications aériennes pour les vols aux instruments n'est pas sécuritaire. Cette attitude tend tout au moins à démontrer dans quel véritable esprit, et cela en dépit de la situation qu'ils connaissent dans le trafic international et national, tant en Europe qu'en Amérique, ils ont amorcé une bataille dont les motifs fondamentaux demeurent toujours fort suspects, sinon carrément condamnables.

L'argument qu'ils apportaient à la question de la sécurité aérienne eut pu, d'ailleurs, être discuté et résolu autrement que sous les menaces et la contrainte, s'ils avaient été réellement animés de la plus élémentaire bonne foi dans leurs prétentions.

Et leur entêtement stupide, voire leur fanatisme, n'ont constitué qu'une inutile entrave à la bonne marche du bilinguisme institutionnel canadien et, surtout, une sérieuse atteinte aux droits de la francophonie. Et les premières conclusions de l'enquête Sinclair-Chouinard-Heald laissent tout au moins espérer que nos Gens de l'air n'aient pas été d'inutiles victimes.

PAUL LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Les Fêtes de la Saint-Jean

Au Québec

M. le rédacteur en chef,

Au lendemain de notre fête nationale, il convient de féliciter tous ceux qui ont contribué à faire revivre pour nous les richesses de notre langue et de notre patrimoine encore très jeune. Mais nous avons aussi des critiques amères et sérieuses à adresser à nos pseudo-intellectuels qui nous ont bien déçus et nous ont fait honte de l'Atlantique au Pacifique.

Que vont penser de nous les Anglais et surtout les minorités françaises des autres provinces? Ce petit groupe est une infime partie de marginaux et ne représente pas l'essence même de notre bon peuple québécois.

Le spectacle du parc Jeanne-Mance a été tout simplement lamentable à cause du verbiage blasphématoire de deux individus. Heureusement que nous avions la charmante Acadienne Edith Butler pour le chant. Jean Carignan distingué violoniste et pour finir quelques paroles de circonstance dites par Jacques Fauteux, dans un

français impeccable. Ces trois personnes ont contribué à redorer notre blason.

La cérémonie du Stade Olympique a été une vraie réussite. Les Sortilèges ont fait très bonne figure dans les différentes danses qu'ils ont exécutées. Les quadrilles, les lancers sont d'origine purement française. Les gigue ont été empruntées des Anglais, des Irlandais, de même que les danses écossaises. Celles du balai et du ruban ont été enlevées et avec brio légèrement. Pour ceux qui connaissent le moindre métier, ceci représente beaucoup de travail et de patience. Nous sommes fiers de vous et vous remercions.

A peu près toutes les colonies ethniques que nous avons au Québec ont donné des spectacles merveilleux et colorés. Ces groupes de la Vieille Europe, de la Grèce et de la Chine nous arrivent avec des traditions millénaires jalousement gardées, ils sont pour nous une grande leçon qui rejettent tout du passé et j'espère que

notre jeunesse saura en profiter. Tous nous ont ravis de leurs danses endiablées, chevaleresques, à la fois gracieuses. Nous les aimons bien et désirons qu'ils soient ici chez eux.

La semaine du Patrimoine a coûté au moins un million à la province. Je me permets donc de faire une suggestion pour l'an prochain: ayez donc une chorale imposante appuyée par un bon orchestre et donnez "Les chants Canadiens" et "Les Soirées de Québec", quatuor de Ernest Gagnon, le doyen de nos musiciens québécois. On pourrait chanter aussi "O Carillon", paroles d'Octave Crémazie, musique de Ch. W. Sabatier et pourquoi pas "La Huronne" de Lavigneur si je ne m'abuse. Nous n'avons plus qu'un drapeau comme vestige de notre passé et pourtant il a été grand et héroïque. Ce serait une excellente occasion de le saluer et en même temps sortir nos artistes de l'oubli. C'est très facile de vous procurer toutes ces pièces.

Adrienne Lachance
Québec.



Injustice de l'assurance-chômage

M. le rédacteur en chef,

M. Bud Cullen, ministre fédéral de la Main-d'œuvre, déclarait en chambre des communes au cours du mois d'avril dernier, qu'il faudra que le parlement vote l'amendement à la loi de l'assurance-chômage pour que des milliers de personnes âgées soient en mesure de recevoir les prestations dont elles ont été injustement privées l'an dernier. Ces déclarations de M. Bud Cullen remontent au 5 avril 1977.

Le ministre répondait ainsi à M. John Rodriguez député NPD de la circonscription de Nickel Belt qui avait déclaré que les personnes âgées à qui on avait dit qu'elles pouvaient recevoir ces prestations se voient opposer une fin de non-recevoir dans tous les bureaux de l'assurance-chômage.

Près de 600 personnes âgées avaient obtenu gain de cause devant les tribunaux, ce qui avait alors amené M. Bud Cullen à annoncer que les arriérés seraient versés.

Pas un député libéral n'a osé ouvrir la bouche à ce sujet afin d'appuyer les 65 ans qui sont traités injustement par cette loi qui prive au-delà de 5,600 personnes du Québec âgées de 65 en 1975, de leurs prestations de chômage. Ces personnes ont payé l'assurance-chômage depuis le début de cette loi qui remonte à plusieurs années. En un mot c'est un

droit acquis qu'on ne peut leur enlever.

Le Bill C-52 adopté par la Chambre des communes le 9 mai 1977 dit ceci: (article 2) Par dérogation à l'article 102 de la loi de 1971 sur l'assurance-chômage la Commission d'assurance-chômage doit examiner l'admissibilité aux prestations de toute personne qui a ou non interjeté appel d'une décision à ce sujet et qui avait une période initiale de prestations établie à son profit en vertu de cette loi avant le 4 janvier 1976. La commission doit calculer la somme éventuellement due à cette personne aux termes de la loi de 1971 sur l'assurance-chômage telle qu'elle était rédigée avant le 1er janvier 1976 et la lui verser. Je crois

que cette partie du Bill C-52 est très claire.

Que la Commission d'assurance-chômage cesse de tendre des pièges aux personnes âgées de 65 ans et plus en invoquant que ces personnes recevaient maintenant les rentes du Québec ce qui n'était pas le cas en 1975.

Cet argent dû aux 65 ans représente un montant respectable pour chaque cas. Nous comptons que la Commission d'assurance-chômage versera ce qui est dû aux 65 ans, sinon la loi sera contestée en justice.

Henri Blonin
Giffard.

A Paris

M. le rédacteur en chef,

24 juin: Fête "nationale" des Québécois! Et pour bien nous représenter en terre française, rien de mieux qu'une bonne "Soirée canadienne" à la sauce de Louis Bilodeau et de Ti-Blanc Richard!

C'est tout un folklore dénaturé et hybride que le Québec a présenté à Paris. Quelque chose comme un "Lyrisme de Woolworth" qui ressemblait à ce qu'on attendait du Québec: un fort accent et de la rusticité à plein. Quand on pense que Bruno Coquatrix lui-même (le grand manitou de l'Olympia) produit "le Festival des Cantons" devant Beauport (ce palais des glaces de la culture muséifiée), on n'a plus qu'à applaudir aux exploits exotiques d'un nationalisme "à tout prix". Même si pour cela le gouvernement du

Québec (et toute la population derrière) se voit cautionner de sa seule présence, en ce lieu si controversé, le grand "scandale" Beauport qui n'est ni plus ni moins qu'un "scandale olympique" appliqué à la culture.

Et dire qu'on a tant fait, du temps de l'opposition, pour révéler et combattre les entreprises de "prestige"... il faut qu'à l'étranger on s'en lave les mains et qu'on place même notre tribune sur une plate-forme "scandaleuse" qui ressemble à une cage à hamsters pour hymanoides assoiffés de sensationnel.

Et "Vive le Québec libre" de me répéter une Française toute excitée par l'accent et qui m'interroge sur la nature et la provenance des costumes. Aller expliquer et décrire un accoutre-

ment semi-western "tout croche" coupé au fléché traditionnel pastellisé et synthétique! Non, vraiment, quelque chose ne fonctionnait pas bien dans tout ça, un malaise devant l'hybride haussé du rang de "représentativité", et une consommation d'exotisme à bon marché. Ce n'est pas parce que le Québec a bon auditoire et qu'il se "vend" bien par les temps qui courent qu'il faut à tout prix exploiter et exporter sans discrétion des gens et des lieux.

Le 24 juin aurait pu se fêter en "famille"! Sans la "spectacularisation" qui fausse tout et qui donne à voir de l'image plutôt qu'une véritable fête, authentique et nationale, non pas un internationalisme de mauvais goût!

Denis Bachand
étudiant québécois à Paris.

Au Yukon

Un petit mot seulement pour vous dire que cette année, on a fêté la Saint-Jean-Baptiste à Whitehorse, Yukon. Plus exactement au lac Mary, à six milles de Whitehorse.

On était nombreux, une centaine de francophones. A peu près le cinquième de tous les francophones du coin. Il y avait en plus quelques amis américains, canadiens et indiens. Ça faisait bien curieux de pouvoir ouvrir la bouche et de parler dans notre langue. Plusieurs se sont reconnus. Ils s'étaient vus en ville auparavant sans jamais se douter que l'autre aussi parlait français.

Il y a eu de la musique (on avait le long-jeu de la Francofête), en plus du feu et du drapeau québécois. C'était

bien la première fois que les épinettes du Yukon entendaient du Vigneault, du Félix et du Charlebois... Un brave type du Manitoba a failli démolir le système stéréo justement à cause de Charlebois: il était certain que c'était de la musique américaine et ne pouvait accepter qu'à la Saint-Jean, on joue des airs américains. On lui a expliqué in extremis. On a même chanté "Gens du pays, c'est notre tour".

Il y avait un jeune cadet en plein choc culturel, première sortie hors Québec. Il me raconta que son "boss" pour s'amuser portait parfois le célèbre gilet de Calgary, celui où l'on voit un castor en train d'étrangler une grenouille avec la phrase: "English is the international language of avia-

tion". Le cadet trouvait son "boss" bien bon et bien fin: brave cadet.

Pendant une nuit, des Français se sont parlés, se sont reconnus, se sont affirmés en tant que tels. Le matin, ils ont recommencé à parler anglais, à penser en anglais, à vivre en anglais. Au Canada, c'est en anglais que ça se passe. A Whitehorse, aucun journal français, ni radio, ni télévision. Quant aux écoles, on n'y pense même pas. Ici, les dialectes indiens et, plus au nord, esquimaux, sont plus utiles que le français.

Léonce Naud,
Whitehorse,
Territoire du Yukon.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Editeur adjoint: Claude Beauchamp	Directeur de l'information: Claude Masson	Directeur de l'édition: Marcel Pélissier

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
---	-----------------------------------	------------------------------

Projet de loi 2

Un moyen pas une fin

Dans un discours qu'il a prononcé, jeudi dernier, à l'Assemblée nationale lors du débat en deuxième lecture du projet de loi 2 qui régit le financement des partis politiques, le ministre d'État à la réforme parlementaire, Me Robert Burns a longuement expliqué les différents objectifs de cette future législation. Ce projet de loi constitue l'une des pièces majeures du programme législatif du gouvernement de M. René Lévesque. Nous vous présentons de larges extraits du discours de Me Burns. Les sous-titres sont du SOLEIL.



Ce projet de loi poursuit les objectifs fondamentaux suivants:

- 1) Permettre aux seuls électeurs de contribuer au financement des partis politiques;
- 2) Assurer le contrôle de ce financement par la divulgation des revenus et des déboursés des partis politiques;
- 3) Encourager les contributions modestes et diversifiées;
- 4) Susciter la collaboration des partis politiques;
- 5) Investir le directeur général du financement des partis politiques d'un double rôle de contrôle et d'information.

Je voudrais reprendre ces objectifs un à un pour expliciter la traduction qui en a été faite au niveau du projet de loi.

Les électeurs

Seuls les électeurs peuvent contribuer au financement des partis politiques. Moins qu'une lutte contre un passé politique encore trop présent, cet objectif fondamental de remettre aux seuls citoyens-électeurs le contrôle démocratique du processus électoral constitue, à mon avis, un enjeu majeur de l'avenir. Au-delà du projet de loi no 2, cet objectif marquera toutes les réformes électorales que le gouvernement actuel sera appelé à proposer à la population et à ses représentants.

Je peux déjà promettre aux membres de l'Assemblée nationale qu'ils auront, à l'avenir, à discuter et à entériner d'autres projets de loi qui garantiront aux seuls citoyens-électeurs le contrôle et l'animation des mécanismes électoraux, que ce soit au plan scolaire, municipal ou national. C'est pourquoi j'aimerais que l'Assemblée nationale endosse à l'unanimité cet objectif fondamental de la réforme de nos institutions politiques.

Il faut, en effet, redonner à l'ensemble des citoyens québécois le goût d'animer et de contrôler "leurs" institutions politiques largement minées, par le passé, au plan de leur crédibilité à cause de l'infiltration d'intérêts minoritaires et corporatistes aux dépens des intérêts majoritaires du peuple.

Il suffit, à mon avis, de recevoir, à titre de député, les citoyens de son comté, pour palper l'inégalité "de fait" qui existe entre le simple citoyen et les groupes organisés, forts de leurs cohortes de secrétaires, de techniciens et de penseurs. Dans l'arène électorale, cette inégalité ne doit plus avoir cours, puisqu'elle ménageait aux mieux nantis de cette société des corridors d'accès privilégiés au pouvoir et à ses représentants. Si l'on me pardonnait cette redondance, je dirais que les représentants du peuple ne doivent défendre que le seul intérêt du peuple. C'est à cet objectif que souscrit le projet de loi régissant le financement des partis politiques.

Revenus et déboursés

La divulgation constitue un second principe du projet de loi. En effet, si le projet veut permettre aux citoyens-électeurs de contrôler le financement des partis politiques, il entend leur en donner le moyen, non seulement en affirmant le droit exclusif des électeurs de contribuer au financement des partis, mais aussi en offrant à l'ensemble des citoyens, par le biais de la divulgation des revenus et des déboursés, la possibilité de connaître toute information pertinente sur les finances politiques de son parti comme de l'ensemble des partis politiques québécois.

La divulgation des finances politiques constitue elle aussi une pierre d'assise de la réforme des institutions électorales que le gouvernement actuel entend proposer à la population, d'autant plus que la divulgation me semble s'inscrire dans la reconnaissance du droit des citoyens à l'information. Elle rejoint aussi une de mes préoccupations fondamentales, qui est de convaincre les québécois que le temps des cachettes politiques est terminé, que notre climat démocratique a assez évolué pour permettre à tout électeur de financer ouvertement le parti politique de son choix, sans crainte de représailles. Il y a une fierté légitime qui devrait habiter le citoyen qui accepte de militer activement et de contribuer financièrement à une formation politique, car ce militantisme constitue un engagement éminemment créateur dans la vie politique d'un peuple.

La divulgation des revenus et des déboursés des partis politiques affirme tout aussi clairement la vocation publique de chacun des partis politiques. Le projet de loi ne demande pas aux partis politiques de dévoiler leurs stratégies électorales au grand jour, mais bien plus d'ouvrir leurs livres, leurs états financiers au grand public, de maintenir leurs opérations à ciel ouvert. Quand une formation politique entend prendre le pouvoir, elle n'a rien à cacher aux électeurs qui peuvent la conduire à ce pouvoir. Les électeurs ont le droit de connaître ceux à qui ils veulent confier la gestion de leurs affaires.

Lee contributions

Plusieurs mesures du projet de loi no 2 tendent à encourager les contributions modestes et diversifiées des électeurs. La mesure qui passe le plus facilement la rampe est certes celle qui assure à l'électeur une déduction d'impôt suivant le montant des contributions: 25% de la contribution ou \$100. C'est dire que les contributions qui dépasseraient \$400 ne sont pas autrement privilégiées par le projet de loi.

Je voudrais sous souligner aussi que le plafond fixé à \$3.000 oblige les partis politiques à diversifier leurs sources de revenus, à se donner des assises populaires. La diversification des contributions empêche un parti et même un homme politique d'être soumis aux intérêts de quelques-uns de ses concitoyens.

On me permettra de noter qu'à l'intérieur de la limite de \$3.000, des électeurs québécois pourront décider, par souci démocratique, de faire parvenir des contributions à plusieurs partis politiques, soucieux qu'ils seront de maintenir un éventail de formations politiques représentatif d'une société ouverte.

Enfin, à ce chapitre des contributions, je voudrais vous indiquer que le projet de loi prévoit que les contributions à un parti politique peuvent être autres que financières. Un électeur peut offrir à un parti politique des services matériels à la condition qu'ils demeurent comptabilisables financièrement.

Une collaboration

Si le projet de loi cherche à susciter la collaboration entre les partis politiques, c'est que je demeure convaincu qu'il n'y aura pas de réforme en profondeur de nos institutions électorales à moins que les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale n'y participent activement. Au chapitre de la réforme, il ne faut pas mettre les électeurs québécois à la merci d'un

changement de gouvernement. Il existe une pratique démocratique dont les partis politiques doivent faire ensemble l'apprentissage.

Cette expérience stimulante de collaboration régit notamment les commissions ontarienne et californienne qui ont à veiller à l'application de lois similaires au projet de loi que j'ai l'honneur de parrainer. Le comité consultatif prévu par le projet de loi no 2 s'inspire largement du déroulement des travaux de ces commissions.

Ce conseil consultatif deviendra l'associé immédiat et représentatif du directeur général du financement des partis politiques, notamment en consultant celui-ci quant à l'application de la loi, en prenant connaissance des projets de directives du directeur, en stimulant le directeur dans l'accomplissement de ses devoirs de contrôle et d'information.

Cette intention que le projet de loi poursuit par la mise sur pied d'un comité consultatif doit devenir une des attitudes fondamentales du ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire. Déjà, au cours de l'élaboration du projet de loi no 2, j'ai remis, dès le départ, aux représentants de l'opposition, la documentation qui a inspiré nos travaux.

J'ai tenu à associer des représentants de l'opposition à une mission parlementaire que je dirigeais et qui nous a permis d'étudier sur place des expériences qui se poursuivaient à Washington, à Sacramento, ainsi qu'à Ottawa et à Toronto. Je dois aussi souligner qu'actuellement nous tentons d'associer des représentants des partis d'opposition à la sélection de l'éventuel directeur général du financement des partis politiques.

Un double rôle

Tous auront noté que l'éventuel directeur général, chargé de l'application de cette loi, se voit confier un double rôle de contrôle et d'information.

Je n'entends pas, aujourd'hui, mettre l'accent sur le rôle de contrôle du directeur général, sauf, peut-être pour souligner qu'il m'est apparu nécessaire de soumettre à une même autorité, maintenant associée à un conseil consultatif, le contrôle des contributions recueillies et le total des déboursés effectués par les partis politiques, et ce, tant à l'intérieur qu'en dehors des périodes électorales.

C'est à ce titre de contrôleur que le directeur général pourra, à l'intérieur du cadre de la loi, autoriser des partis politiques, des associations de comités et des candidats indépendants à recueillir des contributions. C'est à ce titre aussi qu'il recevra et vérifiera les rapports qui lui parviendront.

Mais au-delà de cette fonction assumée par le directeur général, ce sont les électeurs québécois qui doivent devenir les premiers contrôleurs du financement des partis politiques. Les contrôles instaurés par ce projet de loi ne peuvent constituer des fins en soi, ni une technique de vengeance pour le passé, mais plutôt des moyens efficaces pour assurer le seul contrôle vital: celui de l'examen public. Si les contrôles comptables ne conduisent pas aux contrôles publics, on aura renforcé la bureaucratie au lieu de la démocratie.

Cette assertion, vous le comprendrez, vient éclairer le rôle d'information du directeur général qui devient d'abord un éducateur et informateur populaire, plus qu'un vérificateur efficace.

On n'a pas encore assez saisi et véhiculé le caractère radicalement novateur du rôle d'information dévolu au directeur général. J'ose espérer que la lecture de l'article 16, alinéa 2 du projet de loi vous convaincra des vastes possibilités ouvertes au directeur général et, par son biais, à toute la population, dans le domaine nouveau de l'information sur les finances politiques.

C'est pourquoi je ne fais que rappeler que le directeur général devra répondre à toute demande d'information provenant d'un citoyen ou d'un média, maintenir un centre d'information public sur le financement des partis, effectuer et publier des études sur le sujet, tenir régulièrement des séances d'information et des colloques avec les partis politiques.

En terminant, j'avoue bien humblement que le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter n'assure pas la réforme en soi, mais, avec beaucoup de fierté, j'oserais affirmer que ce projet de loi constitue l'amorce d'une réforme électorale globale. J'anticipe l'espoir que la présentation de ce projet de loi nous permette de dégager, dès le départ, les orientations les plus saines et les plus susceptibles qui guideront, au fil des projets qui continueront de venir, cette réforme électorale globale dont on m'a confié la responsabilité.

Requiem pour un pacte...

par Roy Gutman

WASHINGTON (Reuter) — Tout avait commencé en 1954 sous l'impulsion du secrétaire d'État John Foster Dulles qui voulait une série d'accords pour endiguer ce qu'il appelait le "bloc monolithique sino-soviétique".

C'est dans ce cadre qu'avait été créé le traité de l'Organisation du Sud-Est asiatique (OTASE) — un pacte de sécurité collective qui disparaît aujourd'hui sans laisser beaucoup de regrets aussi bien chez les Américains que chez leurs alliés asiatiques.

Les événements historiques de ces dernières années, en particulier la fin de la guerre du Vietnam, avaient ôté beaucoup de sa raison d'être à l'OTASE. L'organisation était déjà moribonde il y a deux ans lorsque ses deux membres asiatiques — la Thaïlande et les Philippines — avaient demandé son démantèlement.

Malgré tout, pour autant qu'aucune menace militaire sérieuse ne semble plus peser sur le Sud-Est asiatique, les États-Unis s'efforcent de rassurer les pays non communistes de la région qu'ils restent soucieux de leur sécurité et ne veulent pas perdre leur amitié.

Tel a été l'objectif des visites effectuées depuis le début de l'année par de hauts représentants américains, dont Walter Mondale, dans chacun des pays non communistes de l'Asie du Nord et du Sud. Tous étaient porteurs d'un même message: les États-Unis ne tourneront pas le dos à l'Asie et au Pacifique. Ils veulent rester présents dans cette région du monde.

Washington a eu cependant quelques difficultés à faire admettre le sérieux de ses intentions alors que le président Jimmy Carter annonçait en même temps le retrait progressif du contingent terrestre américain de la Corée du Sud (32.000 hommes) au cours des cinq années à venir.

Des appréhensions

Le président philippin Ferdinand Marcos et le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, ont exprimé publiquement leurs appréhensions à la suite de la décision américaine, tandis que les dirigeants japonais et australiens faisaient part des leurs en privé.

Les Américains eux-mêmes étaient divisés sur la question, qui a été l'objet d'un grand débat au Congrès et dans la presse, surtout après la prise de position contre le retrait américain de la Corée du Sud par le général John Singlaub qui était, jusqu'au début du mois de juin l'un des trois principaux chefs militaires américains dans ce pays.

Les responsables de l'administration américaine assurent toutefois que les amis des États-Unis en Asie finiront par être convaincus que les Américains "ne les abandonnent pas". Les leaders asiatiques se sont laissés dire que les États-Unis respecteraient leurs engagements dans la région et continueraient à y protéger leurs intérêts stratégiques. Washington s'inquiète notamment de la liberté de navigation dans les grands couloirs maritimes et de l'équilibre naval dans l'océan Indien.

Une puissance en Asie

En même temps, l'administration américaine sait que les pays de la région asiatique ne tiennent pas à voir s'en aller les États-Unis, ce qui paraît être le cas même pour un pays comme le Vietnam qui recherche l'établissement de relations diplomatiques avec Washington et une aide bilatérale. Selon les responsables américains, une forte présence américaine en Asie permet au Vietnam de contrebalancer l'influence qu'exercent sur lui la Chine et l'Union soviétique.

De plus, les États-Unis, en termes économiques, ne peuvent pas se permettre de ne pas demeurer une puissance en Asie, déclarait l'un des responsables.

En fait, depuis plusieurs années, les États-Unis ont davantage commercé avec l'Asie, le Japon en tête, qu'avec l'Europe.

En ce qui concerne la Corée du Sud, le président Carter considère que le retrait des forces terrestres américaines n'affaiblira pas l'engagement des États-Unis de soutenir les efforts pour maintenir la paix dans la région, l'argument étant que la présence du contingent américain est une situation qui comporte des risques. Les États-Unis pourraient être entraînés dans un conflit contre leur volonté si la Corée du Nord déclenchait une attaque.

De plus, M. Carter a affirmé que l'amélioration du programme militaire sud-coréen, bénéficiant toujours de l'appui aérien et logistique des militaires américains, permettra à la Corée du Sud de se défendre comme il convient à partir de 1982.

Les dirigeants asiatiques ont également reçu des assurances au sujet de la présence de la septième flotte américaine, bien que les négociations ne soient pas encore terminées avec les Philippines au sujet de l'utilisation prolongée des bases de Clark et Subic Bay.



jean-marc poliquin

La chronique de Jean-Marc Poliquin n'est pas publiée aujourd'hui. Notre chroniqueur parlementaire à Ottawa a été épuisé en fin de semaine par la mort de son fils Marc-André qui s'est noyé dans le lac Jameson, à 30 milles de Hull.

faits divers

Explosion d'une bombe dans le quartier Saint-Sauveur

L'explosion d'une bombe, un viol, des hold-up, des vols mineurs et plusieurs accidents de la circulation constituent le bilan de la fin de semaine dans l'agglomération de Québec.

Des policiers de la sûreté municipale de Québec ont vite retracé un adolescent qui a été blessé lorsqu'une bombe de fabrication domestique qu'il transportait a explosé, samedi soir, à l'angle des rues Pere-Grenier et Saint-Sauveur, dans le secteur de la basse ville.

Les détectives ont visité les cliniques d'urgence des hôpitaux, et ont finalement constaté qu'une personne avait été soignée pour des blessures à une jambe à l'hôpital

du Christ-Roi, dans la soirée de samedi.

Des personnes attirées par le bruit ont rapporté avoir vu un individu quitter les lieux de l'incident en boitant.

Selon les constatations préliminaires faites par le détective Jacques Simoneau de la Sûreté de Québec, le jeune garçon transportait des matières explosives, en poudre et liquide, et il aurait échappé le ou les contenants sur la chaussée. Pour le moment, on ignore où il se rendait et quelles pouvaient être ses intentions.

L'adolescent a été confié à la surveillance de ses parents, en attendant que l'enquête soit complétée.

Les agents J-Pierre Du-

chesne et Bruno Sirois de la Sûreté de Québec enquêtent présentement sur un cas de viol, ou de tentative de viol; l'incident s'est produit à Val-Bélair, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Les circonstances qui ont entouré cet assaut sexuel sont encore imprécises, et les enquêteurs tentent toujours de retracer l'individu dont elle possède une description plutôt sommaire.

Vois à main armée

Les auteurs de deux hold-up survenus vendredi à Québec sont toujours au large. Dans un cas, deux individus masqués et armés de revolvers ont fait main basse sur quelque \$5.000 en argent et des valeurs non négociables estimées à plu-

sieurs milliers de dollars, vendredi midi, en face d'une banque de la rue Saint-Pierre. L'un des bandits a intercepté un homme d'affaires qui s'appretait à pénétrer dans la banque, en lui enlevant le magot sous la menace de son arme. Pendant ce temps, un comparse armé attendait dans une automobile qui a été retracée peu de temps après sur un terrain vacant.

Quelques minutes plus tôt, une homme de forte stature portant un revolver s'est emparé d'une somme d'environ \$12.000, au bureau principal de Household Finance, au 800, Place d'Youville. Il a profité de l'absence de la plupart des employés pour commettre son forfait.



Le Soleil, Gilles Latour

De nombreux curieux ont été attirés par l'explosion d'une bombe, vers 22h30 samedi soir, dans le quartier Saint-Sauveur. Un adolescent avait quitté les lieux en boitant et fut repéré par la suite dans une clinique.

SUPER VEDETTE

12 au 15 juillet

Élégance dans l'intimité

Val. comp. 12.88 à 15.88

Confort au patio, ces jours-ci, et confort plus tard, à l'intérieur quand les jours seront frais! Coupe dégagée d'un chic tout simple! Coton pur ou mi-coton, mi-polyester, tous de peu d'entretien, en couleurs explosives. Au choix imprimés folkloriques, raies vives, denims ou coton à face miroitante. Manches longues ou courtes. P.M.G.

5⁹⁴ CH.



ÉPARGNEZ 50% OU PLUS!

Achat spécial! Quantités limitées! Pas de partie remise

Le feu à La Tuque maîtrisé

L'incendie qui s'était déclaré, lundi dernier, dans un immense tas de bois de pulpe à l'usine de la Compagnie internationale de papier, à La Tuque, a été finalement maîtrisé, samedi soir.

Le feu a détruit environ la moitié de la réserve de "pitoules", soit de 15.000 à 18.000 cordes de bois.

La cause exacte de l'incendie n'a pas encore été déterminée, mais on croit qu'il peut avoir été provoqué par une pièce de convoyeur surchauffée. Pendant cinq jours, les pompiers ont déversé sur le brasier d'énormes quantités d'eau pompée dans les lacs environnants.

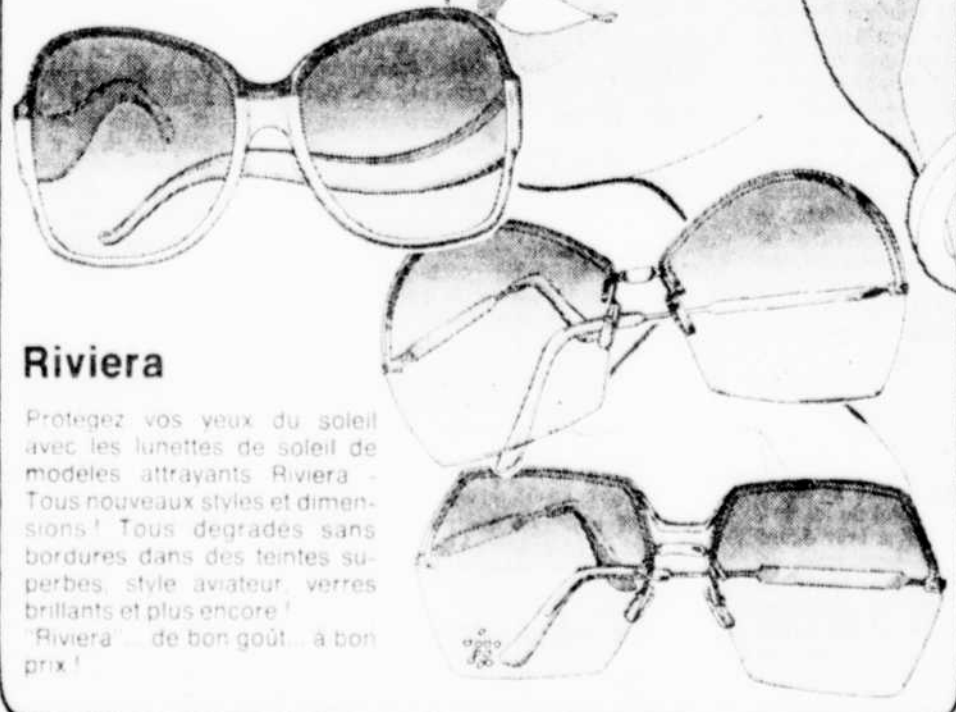
RIVIERA

12 juillet seulement

OFFRE BONI

Obtenez 2 films couleurs* sans frais supplémentaire avec l'achat de lunettes soleil Riviera! Offre boni en vigueur 12 juillet seulement

*C-110-12 OU C-126-12



Riviera

Protégez vos yeux du soleil avec les lunettes de soleil de modèles attrayants Riviera. Tous nouveaux styles et dimensions! Tous dégradés sans bordures dans des teintes superbes, style aviateur, verres brillants et plus encore! "Riviera" de bon goût... à bon prix!

A compter du 9 juillet SALON FERME LE SAMEDI

DURANT JUILLET ET AOÛT

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 9h. à 17h.; les jeudis et vendredis de 9h. à 21h.

Génévieve Moril

287, est, rue St-Joseph 522-1504



Le Président

Nous construisons selon les normes



Nos maisons modèles sont ouvertes aux visiteurs durant les vacances de la "construction".

MAXI-LOGI

2125, boul. Hamel (angle du Vallon)

Zellers

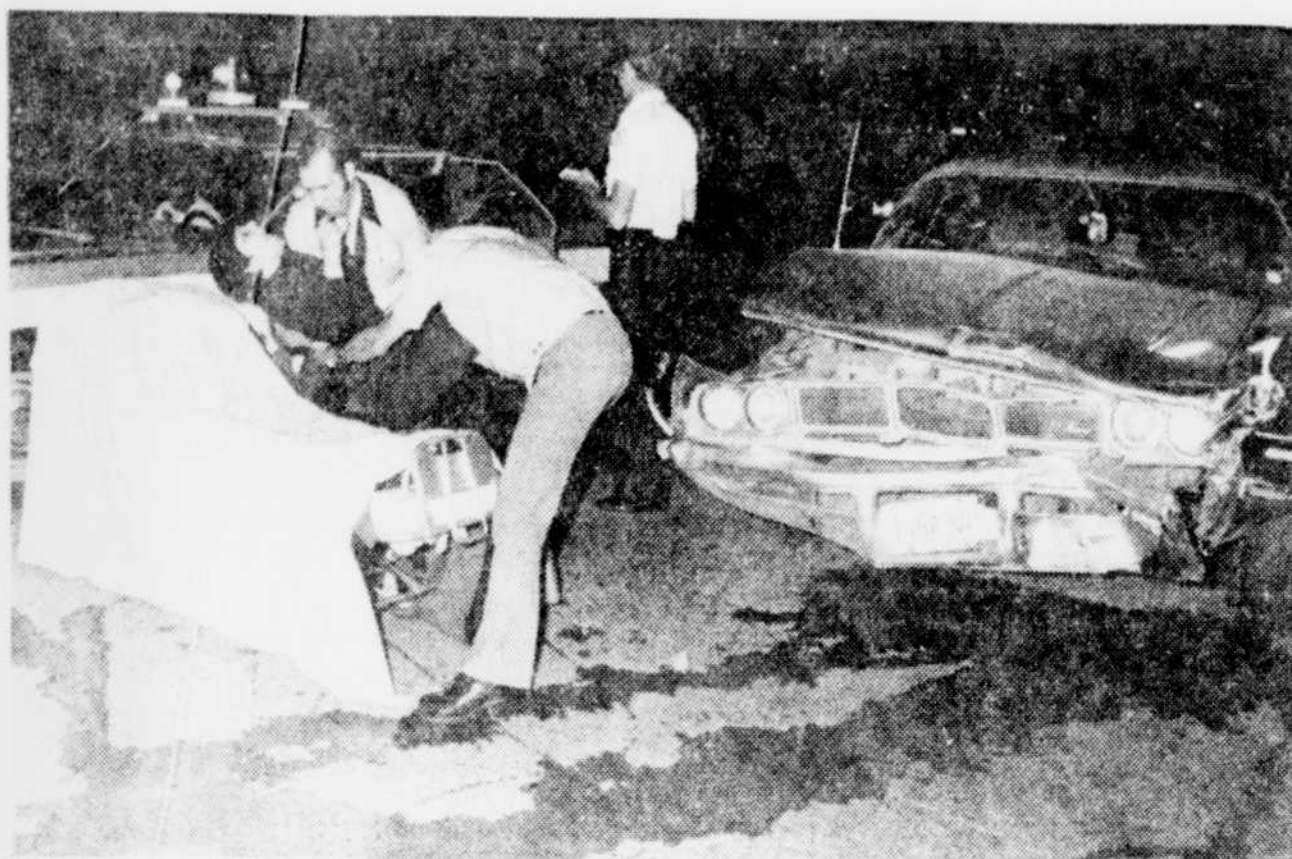
Facilités de crédit chez Zellers!
PLACE FLEUR DE LYS
550, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUEBEC



Zellers

Facilités de crédit chez Zellers!
PLACE FLEUR DE LYS
550, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUEBEC





Le Soleil, Gilles Lafond

Cette femme que les ambulanciers de Lépine et Cloutier transportent avec toutes les précautions possibles, a subi des blessures au dos, lors d'une collision survenue samedi soir, sur le boulevard Pierre-Bertrand, sous le viaduc de l'autoroute de la Capitale.

Onze personnes sont mortes de façon accidentelle dans l'Est

La Sûreté du Québec rapportait onze morts accidentelles survenues en fin de semaine dans l'Est du Québec.

Gilles Bérubé, 20 ans, de Rivière-du-Loup, a perdu la vie quand sa motocyclette a fait une embardée sur la route 291, à Saint-Hubert (comté de Rivière-du-Loup), vers deux heures hier matin.

Le capotage d'une automobile survenu un peu avant minuit samedi soir, dans le rang Taché à Sainte-Apolline, dans le comté de Montmagny, a causé la mort de Mlle Andrée Picard, 17 ans, de Saint-Paul.

Un accident similaire qui s'est produit dans le rang de Val-Alain, comté de Lotbinière, samedi, a fait une victime: Gilles Després, 24 ans, de Val-Alain.

Denis Germain, 21 ans, de Pointe-Bleue au Lac Saint-Jean, s'est noyé vendredi au cours d'une excursion sur le lac Portneuf, à une centaine de milles de Chicoutimi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La jeune Hélène Nadeau,

de Saint-Jacques de Lévis, dans le comté de Frontenac, a été tuée par une automobile, vendredi, en début de soirée. La fillette de sept ans marchait sur la rue Principale à Saint-Jacques.

A Moisie, dans le comté de Duplessis, M. J.-Marc Mercier, 37 ans, de Rivière-Moisie, a été écrasé en tombant du bélier mécanique qu'il conduisait, samedi.

Un jeune homme de 19 ans, Normand Couillard, a perdu la vie, tôt samedi matin, lorsque sa motocyclette a donné contre un poteau, non loin de sa demeure, dans le secteur Courville, à Beaufort.

Pierre Boisvert, 18 ans, de Thetford Mines, a perdu la vie lorsque la moto qu'il pilotait — une Honda 1000 cc — a raté une courbe du chemin Grand-lac St-François. L'accident s'est produit dimanche vers 18h15. Le jeune homme, dont la mort a été instantanée, était domicilié au 463 rue Lessard, Thetford Mines.

Trois jeunes gens d'une

même famille de Matapédia. Émilien Lagacé, 21 ans, son frère Mario Lagacé, 19 ans et leur cousin Jean-Claude Lagacé, 16 ans, sont morts dans un accident survenu dimanche vers 3h30 du matin à Matapédia.

L'accident s'est produit dans le rang du Moulin-Rouge à St-Alexis Est de Matapédia. Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et la voiture a capoté causant la mort de ses trois passagers. Un quatrième dont on ne connaît pas l'identité a été grièvement blessé.

Par ailleurs, un homme de 75 ans, M. Wilfrid Grenier de Ste-Agathe de Lotbinière est décédé, hier, des suites d'un accident survenu le 3 juillet alors qu'il circulait à bicyclette à Ste-Agathe. Heurté par une voiture, il avait été transporté à l'hôpital St-Sacrement de Québec.

Collision: 4 morts

Par ailleurs dans la province, la seule personne qui n'a pas été blessée du tout, lors d'une violente collision

frontale qui a fait quatre morts, en fin de semaine, est un bébé mâle de 21 jours.

Les quatre victimes de la pire tragédie de la fin de semaine au Québec sont Robert Beaulieu, 26 ans, de Saint-Antoine, Serge Lafleur, 22 ans, aussi de Saint-Antoine, Normand Vaudry, 34 ans, et Diane Doucet, 24 ans, tous deux de Lesage.

L'accident s'est produit samedi après-midi, sur la route 117, à la hauteur de Shaw-bridge.

Menace pour la morue

HALIFAX (AP) — Selon un spécialiste canadien, le Dr J. Uthe, l'avenir de la pêche à la morue, dans l'Atlantique nord, au large des côtes des Provinces Maritimes canadiennes, est menacé par une pollution chimique du poisson.

Noyade du fils de Jean-Marc Poliquin

HULL (PC) — Marc-André Poliquin, 23 ans, fils du chroniqueur parlementaire pour Le Soleil, Jean-Marc Poliquin, s'est noyé durant le week-end au lac Jameson, à 30 milles de Hull.

La famille a engagé une

firme de plongeurs afin de retrouver le corps. L'accident se serait produit alors que le jeune homme nageait en compagnie d'un ami, Charles Marcotte d'Ottawa. Ce dernier aurait regagné la rive pour aller prendre une cigarette et quand il est revenu, Marc-André avait disparu. Il semble qu'à l'en-

droit où s'est produit la noyade il y ait plus de 60 pieds d'eau.

Selon les premières constatations, il semble que Marc-André Poliquin ait eu une crise cardiaque, mais cette hypothèse n'a pu être confirmée.

Par ailleurs, parce qu'il était le seul à bord à ne pas porter de gilet de sauvetage, un père de famille de 26 ans s'est noyé hier, sur le Saint-Laurent, entre le pont Mercier et les rapides de Lachine, après avoir franchi la majeure partie d'un parcours qui l'aurait mené vers un sauvetage.

CABARET LE BRUMO
DU NOUVEAU
à compter de 11h00 à 14h00
MENU du JOUR 1.99
à partir de
Les Soules
2976, boul. Hamel - 871-5786

NOCES, BANQUETS RECEPTIONS
de tous genres
Location de salles
Hôtel Paul Baillargeon
638 Ouest, St-Vallier
529-3787

le Chambord

Tous les soirs de 6h. à 10h.30

BUFFET CHAUD/FROID
Service à volonté
\$6.95

Le vendredi: fruits de mer \$9.75
Le samedi: buffet monté \$9.75

Musique continuelle

2 groupes de musiciens de 7h. à 1h. a.m.

De plus
pour l'apéritif ou un tête-à-tête,
notre salon-bar "Le Coin"
vous attend jusqu'à 1h.30 tous les soirs.

Holiday Inn
QUÉBEC-CENTRE-VILLE
395, Rue de la Couronne
Téléphone: (418) 647-2611



LE PROJET DE LOI NUMERO 1: PLUSIEURS TERMES EXCESSIFS

C'est vrai qu'au Québec, comme ailleurs au Canada, un équilibre linguistique s'est fait attendre depuis longtemps. Heureusement, ça change au Québec! Le changement se déroule librement au sein d'une large portion de la population québécoise. Compte tenu de cette évolution, nous sommes bouleversés par certaines mesures du Projet de Loi numéro 1 qui touchent la liberté de choix de tous les Québécois en matière de langue d'enseignement. Il en est ainsi des modalités législatives qui empêcheraient l'accès aux écoles anglaises à tous les futurs immigrants. Si leur liberté est menacée, la nôtre pourrait bien l'être un jour. Pensons-y bien! De plus, nous sommes d'avis que si les immigrants ont eu tendance à choisir la langue anglaise pour leurs enfants, c'est qu'ils croyaient que l'anglais leur garantissait la clé du succès.

C'est sûr que la francisation du monde des affaires changera cette perception au point où les restrictions contenues à l'article 52 seront superflues. Qu'accompliront de positif les mesures contenues par l'article 52, si le gouvernement change les données économiques qui ont amené les néo-québécois à choisir l'anglais? Ces mesures sont-elles conçues en vue de toucher ou flatter le psyché collectif des Québécois francophones? C'est fort douteux.

Réalisez-vous que d'ici dix ans, sans l'application de la Loi numéro 1, la population scolaire des écoles anglaises du Québec ne sera qu'à 74% de son niveau actuel tandis que la population scolaire des écoles françaises sera à 79% de sa population actuelle. Selon les recherches entreprises par l'Université McGill sur ce sujet, si la Loi numéro 1 est adoptée dans sa forme actuelle, la population scolaire des écoles anglaises du Québec tombera à 46% de l'inscription présente pour l'année 1986-87. Quant aux écoles françaises en 1986-87, elles connaîtront une population scolaire à 86% du niveau actuel.

Ces données nous indiquent que certaines mesures du Projet de Loi numéro 1 n'ont que peu de valeur corrective. Elles apparaissent comme une réaction excessive à un problème qui est en voie de disparition. Certes, il y a une nouvelle prise de conscience du fait français chez les anglophones du Québec et cette évolution est beaucoup plus attribuable à l'esprit démocratique des Québécois qu'aux mesures législatives qu'elles soient.

L'Association provinciale des enseignants protestants du Québec



84J, boulevard Brunswick,
Dollard-des-Ormeaux,
Québec R9B 2C5
Téléphone (514) 683-9330

MAINTENANT A QUEBEC

école de conduite LAUZON



QUEBEC • 100, PLACE D'YOUVILLE 692-2645

4 ECOLES PRES DE CHEZ VOUS

UN PRIX SPECIAL D'OUVERTURE

25 HEURES DE THEORIE 6 HEURES DE PRATIQUE

\$99.

* OFFRE VALIDE POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS AVANT LE 10 AOUT 1977



STE-FOY • 2480, CHEMIN STE-FOY 653-8844



LAVAL • 1739, 1re AVENUE 529-0449



ST-PASCAL • 1790, LA CANARDIERE 667-0129

POUR INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS, TELEPHONEZ- NOUS

667-0129



Le journaliste Gerald Utting, du Toronto Star, détenu en Ouganda depuis le 22 juin dernier, pourrait rentrer au Canada d'ici une couple de jours.

Radio-Kampala annonce le retour au Canada du journaliste Utting

NAIROBI (d'après AFP et Reuter) — Le journaliste canadien Gerald Utting a rencontré, hier, le président Idi Aminé et regagnera prochainement le Canada, a annoncé un porte-parole gouvernemental ougandais cité par Radio-Kampala, captée à Nairobi.

M. Utting, journaliste au Toronto Star, s'était rendu en Ouganda le 22 juin dernier malgré le refus des autorités ougandaises de lui accorder une autorisation. Il avait été arrêté dès son arrivée à l'aéroport d'Entebbe et détenu à la prison de Nakasero, à Kampala.

Les autorités ougandaises n'avaient donné aucune information sur son sort malgré les nombreuses démarches du gouvernement canadien tant à Ottawa qu'à Kampala.

Selon le porte-parole, Gerald Utting a rencontré le chef de l'Etat ougandais, le maréchal Idi Aminé à Cape Town Villa, la résidence de ce dernier sur les bords du lac Victoria. Les deux hommes ont parlé et ont regardé avec plaisir des danses traditionnelles, a ajouté le porte-parole.

Selon le porte-parole, M. Utting a été appréhendé parce qu'il n'avait pas les autorisations nécessaires pour entrer en Ouganda, et il est resté pendant son séjour sous la garde de la

police militaire. De son côté, le président Aminé, cité par le porte-parole, a indiqué que "si M. Utting avait averti de sa venue il aurait été reçu avec le tapis rouge".

Le maréchal Aminé, a encore indiqué le porte-parole, "aime beaucoup les Canadiens" et, a-t-il ajouté, "si sur le chemin du retour M. Utting ne trouve pas d'avion il sera transporté au Canada à bord de l'avion présidentiel".

La radio n'a pas précisé quand M. Utting quitterait le pays. Après avoir assisté à un service à la cathédrale (anglicane) de Namirembe, M. Utting devait passer la nuit de dimanche à lundi avec la police militaire, a indiqué le porte-parole, précisant qu'il avait ensuite l'intention de partir en vacances avec le président Aminé. Après son séjour, a enfin déclaré Radio-Kampala, "M. Utting donnera au monde occidental des informations correctes sur les événements en Ouganda".

Le journaliste, âgé de 46 ans, s'était rendu à Entebbe sans visa d'entrée, il y a trois semaines, au moment des rumeurs de coup d'Etat en Ouganda, et on était sans nouvelle officielle de lui jusqu'à ce que la radio ougandaise en parle hier.

Deux diplomates canadiens sont allés à Kampala la semaine dernière, mais n'avaient réussi à obtenir aucun renseignement concernant le journaliste du Toronto Star auprès du ministère des Affaires étrangères d'Ouganda.

Gerald Utting est originaire de Nouvelle-Zélande mais est naturalisé Canadien.

L'émission d'hier à Radio-Kampala précisait par ailleurs qu'a-

vant d'obtenir l'autorisation de rentrer au Canada, Utting serait interviewé à la télévision ougandaise pour parler de la façon dont il a été traité lors de son séjour au pays du maréchal Idi Aminé.

Un porte-parole du Star, à Toronto, a déclaré que le journal n'était pas encore en mesure de confirmer la nouvelle, mais espérait qu'Utting pourrait quitter l'Ouganda dans une couple de jours.

Ajournement du procès Sobhraj au 20 juillet

NEW DELHI (d'après AP et AFP) — Le procès des tueurs de touristes a été suspendu vendredi en raison d'un litige concernant les dossiers établis par Interpol sur l'accusé numéro un, Charles Sobhraj, alias Alain Gauthier, un Français de 33 ans.

L'accusation voulait verser à l'appui de sa thèse ces dossiers. La

défense a soutenu que ces derniers étaient irrecevables, étant fondés sur des "on dit, rétractés à une, deux ou trois reprises".

Le juge a décidé de statuer sur la recevabilité des documents d'Interpol le 20 juillet. Le procès a été ajourné jusqu'à cette date.

Êtes-vous vraiment décidé à arrêter de fumer?



Comme beaucoup de fumeurs, vous avez probablement de la difficulté à trancher la question. Et ça se comprend.

Car c'est tout un dilemme: d'une part, la résolution mille fois prise d'arrêter de fumer; d'autre part, le plaisir réel que vous en tirez.

Vous avez peut-être choisi un compromis: les cigarettes au

filtrage puissant. Mais ce n'est pas une solution non plus: vous fumez quand même et vous n'en "tirez" pas grand chose.

Et vous revoilà aux prises avec le même dilemme. Heureusement il y a Vantage.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

La Vantage se fume bien: même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil, et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette. Surtout quand on est dans un dilemme. Vantage c'est peut-être la solution.

Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

Hé! les jeunes de 3 à 14 ans participez à notre CONCOURS de dessins

- Le choix des dessins est laissé à la discrétion des participants.
- Le format ne doit pas dépasser 14 x 18 pouces.
- Nous n'acceptons pas plus de trois œuvres par participant.
- Faites parvenir vos dessins à nos rayons des cadres au 4e étage à Centre-Ville et niveau 2 à Place Laurier.
- À compter du 8 août, ces dessins seront exposés près du rayon d'articles de sport au 3e étage à Centre-Ville seulement.
- Ce concours est en cours jusqu'au 31 août 1977.
- Notez que ces dessins demeurent la propriété de Paquet Inc.

Nombreux prix totalisant \$555 à attribuer aux gagnants

1er prix:

1re catégorie 3 à 6 ans	2e catégorie 7 à 11 ans	3e catégorie 12 à 14 ans
100 ⁰⁰	100 ⁰⁰	100 ⁰⁰
en bons d'achat de	don de	don
Paquet	CFCM-TV	LE SOLEIL

2e prix: \$35 en bons d'achat de Paquet dans chaque catégorie.

3e prix: radio de CJRP, discographie des Bee-Gees de CFLS, radio de CHRC, val. \$25.

4e prix: \$15 en bons d'achat de Paquet dans chaque catégorie.

5e prix: \$10 en bons d'achat de Paquet dans chaque catégorie.

Paquet PLUS PRÈS DE VOUS

Des pilotes amateurs anglophones contre le bilinguisme

OTTAWA (PC) — La Canadian Owners and Pilots Association, qui groupe quelque 15.000 pilotes amateurs, n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission d'enquête déposé vendredi aux Communes, qui recommande l'extension du bilinguisme dans l'espace aérien du Québec.

Composée de trois juges, la commission ne pense pas que le bilinguisme représente un danger pour la navigation aérienne.

Le président de l'association, M. Russell Beach n'est pas de cet avis. Il trouve les conclusions de la commission "incroyables" et estime que l'unilinguisme serait une meilleure garan-

tie de sécurité que le bilinguisme.

Il précise que les pilotes amateurs anglophones au Canada et aux États-Unis sont au nombre de 800.000, alors que les francophones ne sont que quelques centaines. C'est pourquoi, dit-il, la langue anglaise devrait demeurer la langue d'usage dans la navigation aérienne.

Le rapport recommande le bilinguisme à l'aéroport de St-Hubert, près de Montréal, qui dessert surtout les petits appareils privés.

Quant aux trois autres aéroports de la région montréalaise — Mirabel, Dorval et St-Jean, le français serait autorisé uniquement pour les vols à

vue. Cependant, si le pilote ne parle que le français, son avion ne sera autorisé ni à décoller ni à atterrir.

Vendredi, c'était au tour des contrôleurs de la CATCA d'exprimer leurs réticences, face à ce rapport. Lors d'une conférence de presse à Ottawa, ce jour-là, le président de la Canadian Air Traffic Controllers Association, M.

Jim Livingston, avait déclaré qu'il acceptait à contre-cœur les conclusions des trois juges, bien qu'il ne soit toujours pas convaincu que l'usage de français soit sécuritaire.

La CATCA n'a toutefois pas abandonné l'espoir de voir triompher son point de vue, a dit M. Livingston.

Le premier ministre estime que LE SOLEIL a "charrié"

Après avoir accusé la veille le journal Le Devoir d'avoir accordé trop d'importance au sondage pessimiste du Conseil du patronat sur les investissements au Québec, le premier ministre, M. René Lévesque, a qualifié de "charriage" la nouvelle parue vendredi dans LE SOLEIL à l'effet que les 32 caisses populaires de l'Ouest québécois ont perdu \$9 millions depuis le 15 novembre dernier suite à des transferts d'épargne vers l'Ontario et les États-Unis.

En réponse à l'ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau, le premier ministre a promis de faire vérifier la véracité des faits et promis de donner les informations en Chambre "en autant que les données pourront être disponibles".

"Il ne faudrait tout de même pas charrier. Il s'agit d'un groupe de

caisses frontalières et il s'agit de \$9 millions. Tout le monde n'est pas assis sur la frontière et \$9 millions, ce n'est quand même pas exactement la fin du monde".

De son côté, M. Raymond Garneau a exprimé l'avis que "la situation n'est pas aussi dramatique que le donne le journal de vendredi. Il serait extrêmement important pour l'ensemble des Québécois qu'un rapport soit remis à cette Chambre, autrement, on risque d'avoir une évasion des capitaux des caisses populaires qui fuiraient vers les banques ou vers l'extérieur. Il serait important de rétablir les faits sur cette question bien importante".

Le premier ministre devait faire remarquer en outre que la croissance de l'épargne dans les caisses pop de l'Outaouais avait été de 8 pour 100, ce qui n'est pas négligeable, mais ce qui

est bien inférieur aux 20 pour 100 traditionnels.

Moore à Québec

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, parlera d'énergie avec M. René Lévesque, demain à Québec, et il dit qu'il ne s'agit pas de négociations.

Il entend dire au premier ministre du Québec ce que veut Terre-Neuve en matière de changements aux accords actuels sur les approvisionnements d'énergie de la centrale de Churchill Falls au Labrador. Terre-Neuve s'est dite prête à s'adresser aux tribunaux pour obtenir des modifications au contrat relatif au projet du Labrador.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

EPARGNEZ!
chez RENFREW
LA VENTE D'ÉTÉ
DE FOURRURES
est en cours!
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

VIC TANNY

2 POUR 1

L'amicale
2 POUR 1
VicTanny

L'offre 2 pour 1 de Vic Tanny

La dernière fois que nous avons offert 2 abonnements pour le prix d'un, plus de gens ont joint les rangs de Vic Tanny que jamais auparavant. Peut-être est-ce parce que les gens aiment faire des choses ensemble ou parce que c'est doublement économique. Quelles que soient vos raisons, profitez-en dès maintenant. Si vous ne connaissez personne qui puisse vous accompagner, venez nous rencontrer quand même, votre abonnement vous sera offert demi-prix. Ne manquez pas votre chance, car cette offre est limitée! Appelez dès maintenant le Club Vic Tanny situé le plus près de chez vous!

Le meilleur - Parce qu'on n'a qu'une seule vie!



VIC TANNY

CLUBS SANTÉ-MISE EN FORME

AIR CLIMATISÉ

PLAZA LAVAL, STE-FOY 659-1775

2365, Première Avenue, Limoilou 626-6216

900 VIC TANNY ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE

Bas prix, petit, gentil: une source d'économie

INDEXIT

MODELE 10 pl.cu.
Ce modèle remplit les besoins de la majorité à un prix vraiment dérisoire. Un réfrigérateur-congélateur comportant toutes les caractéristiques de modèles beaucoup plus coûteux: bacs, oeufrier, fermeture magnétique de la porte, isolant en polyuréthane, cabinet d'acier, cycle de dégivrage automatique.
10 pl.cu. - hauteur 56 3/4" - largeur 21 3/4" - profondeur: 22 1/2"
12 pl.cu. hauteur 58 1/4" largeur 23 1/2" - profondeur 22 1/2".

\$309⁹⁵

Modèle 9 pl.cu.
Voici le modèle par excellence pour les espaces réduits. Vous y trouverez tous les accessoires généralement inclus dans les modèles standard: bacs à viande et à légumes, oeufrier, compartiment pour le beurre et le fromage. De plus, dégivrage automatique (par bouton-poussoir) et cabinet d'acier.
hauteur 53 1/4" - largeur 23 1/2" - profondeur 22 3/4"

\$249⁹⁵

MODELES 5 pl. cu. Blanc ou similibois
L'appareil que vous recherchez pour votre bar ou votre bureau. Ce réfrigérateur-congélateur est offert en blanc ou similibois. Dégivrage automatique (par bouton-poussoir). Cabinet d'acier.
Capacité 5 pl.cu. - hauteur 34 1/4" - largeur 21 3/4" - profondeur 21".

\$189⁹⁵

INDEXIT

SPECIAL 15% DE RÉDUCTION
SUR TOUS LES CLIMATISSEURS EMERSON (démonstrateurs)
SERIE "MODULAIRE"
L'élégant "fin-mobilier" en similibois de style décoart (déviant et bati) complètement l'intérieur de votre maison. Les caractéristiques incluent l'installation rapide, les ailettes de ventilation réglables sur 4 positions, un ventilateur à plusieurs vitesses, un filtre amovible lavable, un thermostat réglable et un boîtier en aluminium anodisé.

EMERSON CLIMATISE EN DOUCEUR
CLIMATISSEUR SERIE "MODULAIRE"

LOCATION
AVEC OPTION D'ACHAT
ARTICLES: Mensuel à partir de

Four électronique	\$25 ⁰⁰
Laveuse à linge	\$25 ⁰⁰
Télécouleur portatif	\$30 ⁰⁰
Téléviseur N & B	\$15 ⁰⁰



Voitures anciennes

Les anciennes automobiles attirent l'attention et l'intérêt des gens autant que les modèles les plus récents. Pour de nombreux Québécois, leur conservation est une véritable passion et un sujet de fierté. Les membres du Club de voitures antiques de Beauce-Québec ont participé, en fin de semaine, à une randonnée de Québec à La Malbaie.

Le Soleil, André Boucher

Québec n'est pas le seul responsable de la crise canadienne (Lamontagne)

par Roch DESGAGNE

Selon le maire de Québec et député de Langelier aux Communes, les Canadiens ne se connaissent pas ou se connaissent très mal, et chacun d'entre eux a quelque chose à apporter dans la promotion de l'unité canadienne, par l'attitude qu'il aura à l'endroit de ses concitoyens d'autres langues et d'autres cultures.

Parlant samedi devant les délégués au congrès de l'Association canadienne de la construction, M. Gilles Lamontagne a soutenu que "le Québec n'est pas le seul responsable des obstacles à l'unité canadienne", et il a relié la contestation québécoise des institutions politiques, sociales, culturelles et économiques canadiennes à un ensemble de facteurs qui se manifestent aussi hors du Québec.

M. Lamontagne parle plutôt de "crise canadienne" que de "phénomène québécois", affirmant qu'on ne

peut ignorer les implications comme les causes qui, dans l'ensemble du Canada, ont provoqué la conjoncture actuelle dont les principales manifestations se situent au Québec.

Il cite alors certains cas, dont la crise des communications aériennes, l'affaire de l'école française de Windsor et les situations pénibles que vivent quotidiennement les minorités francophones dans neuf des dix provinces du pays. "Ce ne sont là que quelques exemples qui doivent nous faire réfléchir quant aux frustrations des Canadiens de langue française", ajoute le député fédéral.

Les autres provinces

"Il est donc essentiel que chaque Canadien soit convaincu que l'unité nationale c'est d'abord et avant tout son affaire, que chaque Canadien soit bien conscient que son comportement à l'endroit de ses concitoyens de l'autre langue officielle du pays a des conséquences directes

sur l'unité nationale", affirme M. Lamontagne.

Le problème de l'unité canadienne ne dépend pas uniquement du Québec ou du gouvernement du Canada, mais il est d'intérêt vital pour les gouvernements de toutes les provinces, qui doivent s'appliquer à trouver des solutions concrètes aux problèmes provinciaux qui ont une répercussion sur l'unité du pays: problèmes de droits scolaires, problèmes de droits linguistiques dans les services publics, problèmes de respect mutuel, problèmes d'une meilleure connaissance réciproque, problèmes d'une meilleure connaissance du Québec et des aspirations légitimes des Québécois, problèmes de développement d'une authentique conscience dans toutes les provinces du pays.

Un pas fondamental

Le projet de loi du Québec sur la langue française, malgré ses lacunes, ses imperfections et les injustices qu'on peut y voir, n'en accorde pas moins à la minorité anglophone du Québec des conditions d'expression, de développement et d'épanouissement culturel, social, politique et économique plus grandes que celles dont jouissent la plupart des minorités francophones dans le reste du

pays, soutient M. Lamontagne.

"Quand j'entends les cris de scandale qui s'élèvent chez certains anglophones devant le livre blanc et la charte de la langue française, je ne puis m'empêcher de m'étonner qu'on n'ait pas crié au scandale devant la situation qui est faite aux Canadiens francophones des autres provinces qui, eux, sont depuis plus de cent ans privés de droits que nos compatriotes anglophones ont toujours eus au Québec", soulignait M. Lamontagne.

A cet égard, le livre blanc qui vient d'être déposé aux Communes apparaît au député de Langelier comme un pas fondamental dans la reconnaissance des principes essentiels au maintien de l'unité canadienne.

Se mieux connaître...

Les conditions actuelles dans les domaines de l'éducation, des communications, des disparités régionales et des contacts humains entre Canadiens, constituent des facteurs négatifs pour l'unité canadienne, selon le maire de Québec, en démontrant qu'il faut repenser l'esprit de la constitution en l'appuyant sur le respect de l'autre et de son identité. C'est là que chaque Canadien peut faire sa part pour l'unité canadienne.

Jean-L. Pépin et la "menace" péquiste

OTTAWA (PC) — La commission d'étude de l'unité canadienne, que le gouvernement fédéral vient de former, entend prendre le taureau par les cornes, elle envisage d'aborder résolument la menace que le Parti québécois fait peser sur la Confédération, dit Jean-Luc Pépin, l'un des deux co-présidents du nouvel organisme.

Mais elle ne songe pas, pour le moment du moins, à entreprendre la rédaction d'une nouvelle constitution, ajoute M. Pépin.

"Au terme de notre travail, dans un an, dans 18 mois, ou dans deux ans peut-être, présenterons-nous un grand objectif et, en quatre ou cinq pages, des principes directeurs, objectifs et principes autour desquels, à notre avis, il y aura consensus chez les Canadiens", demande M. Pépin, qui répond aussitôt: "C'est une possibilité."

Mais, ajoute-t-il, je doute fort que nous présentions un texte qui serait celui d'une nouvelle constitution. Evidemment, si mes collègues pensaient le contraire, je devrais en tenir compte."

M. Pépin parle ainsi dans une interview qu'il a donnée samedi au réseau anglais de télévision privée CTV.

On a demandé à M. Pépin si la commission était prête à affronter René Lévesque.

"Bien sûr, a-t-il répondu. Ce ne sera pas moi, personnellement. Ce sera la commission. Mais nous allons tenter de le faire dans une atmosphère qui sera autre que l'atmosphère pernicieuse que vous semblez désirer..."

M. Pépin a ajouté que son groupe d'étude demeure en marge des procédures du

débat sur l'unité nationale. "Ce sont les gouvernements et les partis politiques qui ont une responsabilité majeure en ce domaine..." a-t-il dit.

Une opinion personnelle

Selon M. Pépin, si la commission d'étude qu'il dirige n'a pas fait de progrès dans un an et n'a pas terminé sa tâche dans 18 mois, "elle deviendra hors de propos passé ces délais" selon son opinion personnelle.

"Si nous faisons bien, si nous arrivons avec des idées neuves, comme le disait le premier ministre l'autre jour aux Communes, alors nous espérons que les gouvernements, que les partis politiques se saisiront de ces idées et les feront leurs... alors cela sera un succès..."

M. Pépin a ajouté qu'il avait grand espoir que les Québécois rejettent l'appel à la séparation lancé par le PQ après qu'ils auront réalisé de quelle façon étroite ils auront à s'associer au reste du pays sur des questions telles que les transports, la monnaie et d'autres.

Selon lui, le référendum sur l'indépendance au Québec ne résoudra rien.

"Je pense que les référendums ne mènent à rien parce que la nature humaine, les situations politiques sont tellement complexes que vous ne pouvez jamais réellement demander à quelqu'un si c'est oui ou si c'est non."

"Cela dépend quand vous posez la question, de quelle façon vous la posez, cela dépend d'une foule de choses..."

"Conséquemment, dès que le référendum a eu lieu on commence à discuter de sa signification et l'idée d'en tenir un second, un troisième, fait aussitôt surface..."

M. Crouse, de son côté, a souligné que les premiers ministres des provinces maritimes et les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre s'étaient dits favorables au projet canadien, au cours d'une récente réunion.

Le banc George est divisé entre le Canada et les États-Unis par la zone de pêche de 200 milles.

Répondant aux Communes à une question du député progressiste-conservateur Lloyd Crouse, M. Leblanc a rappelé que les États-Unis avaient rejeté l'idée d'une

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE !



Participez au
39e CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOS KODAK
du 4 juin au 23 juillet 1977

REGLEMENTS:

QUI PEUT PARTICIPER

Tous les amateurs qui font de la photo pour s'amuser et non pour vivre.

COMMENT PARTICIPER

Très facile, il suffit de choisir quelques-unes de vos meilleures photos noir & blanc, couleur ou diapositives, et de les faire parvenir au Soleil avec une enveloppe-retour adressée à votre nom et suffisamment affranchie. Pour éviter toute confusion, chaque photo doit être identifiée et signée; elles vous seront retournées après le jugement. Elles ne devront avoir été soumises à aucun autre concours auparavant.

QUELLE SORTE DE PHOTOS CHOISIR

Les meilleures photos, les plus originales, les plus "instantanées"; des photos prises sur le vif, des situations cocasses, inusitées, amusantes, des paysages de rêve, des portraits touchants, humains... bref, toutes les photos susceptibles d'éveiller l'intérêt par leur originalité, leur qualité. Ce n'est pas un concours de photos artistiques, mais d'instantanés. Aucun montage, composition ou superposition ne sera accepté.

QUI JUGE

Des amateurs indépendants recrutés parmi les employés du Soleil et des professionnels de l'extérieur pour la présélection du journal, soit les quatre meilleures photos de chaque catégorie. Elles seront alors envoyées au jugement international après avoir été traitées par des experts de Kodak. Dans le passé, plusieurs grands prix internationaux ont été remportés par des amateurs du Soleil et chaque année plusieurs certificats de mérite canadiens ou internationaux sont ainsi décernés.

SI VOUS ETES CHOISI

Si l'une de vos photos devait être sélectionnée pour le jugement international, LE SOLEIL vous demandera de fournir le négatif original ou la diapositive ayant servi à la réalisation de la photo et de signer un formulaire l'autorisant à utiliser cette dernière à des fins de publication. Si des personnes autres que votre famille apparaissent de façon identifiable sur une photo sélectionnée, elles devront également consentir à voir leur photo ainsi utilisée.

PRIX A GAGNER:

GRANDS PRIX INTERNATIONAUX
VALEUR TOTALE DE

\$57,520

2 premiers prix de \$5,000 (ou un voyage photo-safari autour du monde pendant 30 jours pour 2 personnes, plus \$1,000 en argent)

2 deuxièmes prix de \$4,000 (ou un voyage photo-safari en Europe pendant 21 jours pour 2 personnes, plus \$500 en argent)

2 troisièmes prix de \$2,500 (ou un voyage photo-safari au Mexique pendant 14 jours pour 2 personnes plus \$250 en argent)

2 quatrièmes prix de \$800 (ou un voyage photo-safari à Hawaï pendant 7 jours pour 2 personnes plus \$100 en argent)

2 cinquièmes prix de \$800 (ou un voyage photo-safari aux Antilles pendant 7 jours pour 2 personnes plus \$100 en argent)

Aussi:

10 prix d'honneur de \$500

100 prix spéciaux de noir & blanc de \$100

100 prix spéciaux de mérite, couleur, de \$100

PRIX CANADIENS (valeur totale de \$1,800)

Les photos canadiennes n'ayant remporté aucun autre prix au jugement international peuvent se mériter l'un des prix suivants:

1 prix pour la meilleure photo canadienne noir & blanc de \$200

1 prix pour la meilleure photo canadienne couleur de \$200

7 prix de mérite en noir & blanc de \$100

7 prix de mérite en couleur de \$100

PRIX LE SOLEIL

Les photos sélectionnées par Le Soleil remportent les prix suivants dans chaque catégorie, soit une valeur de \$720:

1er prix \$100

2e prix \$70

3e prix \$40

4e prix \$30

6 autres prix de \$10

POUR PARTICIPER AU CONCOURS, ENVOYEZ VOS PHOTOS NOIR & BLANC, COULEUR OU DIAPOSITIVES (pas vos négatifs), ACCOMPAGNÉES D'UNE ENVELOPPE-RETOUR ADRESSÉE À VOTRE NOM ET SUFFISAMMENT AFFRANCHIE, CHACUNE DE VOS PHOTOS ÉTANT BIEN IDENTIFIÉE, ET ADRESSEZ-LES COMME SUIT AVANT LE 31 JUILLET:

LE SOLEIL

Concours de Photos, 390 est, St-Vallier, Québec, Qué., G1K 7J6



Photo Yves Mongrain

L'inauguration du nouveau service a eu lieu en présence (de gauche à droite, debout) de MM. Gaston Hoult, directeur de la production; Paul A. Audet, Président et directeur général du SOLEIL; Jean-Claude Thibault, adjoint au directeur de la production. M. Roger Côté (assis au clavier de la machine) est l'un des opérateurs typographes.

LE SOLEIL à l'ère des écrans cathodiques

Une nouvelle ère informatique dans le domaine de la photocomposition va s'ouvrir au cours de la présente décennie dans la plupart des grands quotidiens à travers le monde. Une première étape avait été franchie à l'atelier de notre journal par l'introduction, il y a six ans, d'un équipement électronique révolutionnaire (nous avons été à l'époque le premier quotidien francophone du Québec à l'acquiescer), qui avait éliminé la chicherie et les lourdes plaques de plomb et, corollairement les dangers que ce métal présentait pour les typographes et les clicheurs sur le plan du saturnisme (intoxication chronique par le plomb).

LE SOLEIL, soucieux de demeurer à la fine pointe de la technique et du progrès, vient de se doter d'un système complet Harris 2200, comprenant quatre écrans cathodiques avec deux mini-ordinateurs 24 K mé-

moire, achetés à la firme Harris, de Melbourne (Floride), au coût de près de \$300.000. Notre journal, dont le tirage monte d'année en année, pour s'établir actuellement à environ 150.000 exemplaires, est l'un des premiers grands quotidiens du Québec à acquiescer ce matériel électronique ultra-moderne.

Ces quatre machines qui servent à alimenter la photocomposition, sont en service à l'atelier du SOLEIL depuis deux mois pour le montage des annonces de la publicité locale, mais elles seront utilisées ultérieurement dans la perspective plus large d'un programme téléinformatique qui s'étendra graduellement à tous les autres services du SOLEIL (annonces classées, fichier des clients, textes de la Rédaction, de la Presse canadienne et des grandes agences internationales

d'information (AP, UPI, Reuter, AFP).

L'avantage de la machine électronique Harris 2200 est de permettre au typographe de faire le montage du texte (actuellement la publicité locale) directement sur l'écran cathodique, et la reproduction des caractères suivant la grosseur normale demandée par le client. Auparavant, on procédait par ruban perforé.

Le typographe, sur la Harris, effectue ses frappes comme sur une machine à écrire ordinaire, d'où possibilité de faire des corrections au fur et à mesure qu'il écrit le texte. L'entrée des données peut être faite de la même façon sur le clavier du système VDT.

L'acquisition par LE SOLEIL de l'ensemble du système VDT (écrans et mini-ordinateurs) a été faite après une étude approfondie de ren-

tabilité faite tant au siège de la firme Harris, en Floride, qu'après des quotidiens américains ayant un tirage sensiblement égal à celui du SOLEIL.

La formation du personnel appelé à utiliser ces nouvelles machines Harris, soit six typographes spécialisés, a été sous la responsabilité de MM. Gaston Hoult et Jean-Claude Thibault, respectivement directeur et directeur adjoint du Service de la Production au SOLEIL. Ils ont fait un stage de dix jours chez Harris, à Melbourne l'an dernier. En décembre, les six typographes suivaient eux-mêmes là-bas un cours de formation intensif de deux semaines.

Au journal même, une quarantaine de typographes ont participé aux cours d'un enseignement théorique et pratique sur les écrans cathodiques, pour s'initier au fonctionnement des ces machines électroniques.

semaine



du 11 au 16 juillet inclusivement

des prix imbattables

sur la marchandise d'été 77
tout doit être vendu afin de faire place
à la marchandise d'automne.

Il faut venir pour le croire.
Aubaines incroyables vendues dans
une atmosphère spéciale.

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

CINÉMAS UNIS

vos guides des meilleurs films

POUR TOUS

A BRIDGE TOO FAR

Horaires: 14h, 17h, 19h, 21h, 23h

CINÉMA 1

DE QUOI SE SOUVIENT-ELLE?

EXORCIST II THE HERETIC

LINDA BLAIR • RICHARD BURTON
LOUISE FLETCHER
MAX VON SYDOW

Horaires: 14h, 17h, 19h, 21h, 23h

CINÉMA 2

MAIN BASSE SUR LA TV

Horaires: 7h et 9h15

CANADIEN

POUR TOUS

LA SUBMERSION DU JAPON

"Tueurs à gage à Trinita"

Horaires: 12h30, 2h30, 4h30, 6h30, 8h30, 10h30

CHAMPLAIN

18 ANS

SANG DANS LES RUES

Horaires: 12h45, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45

CAPITOL

Les dangers de la soif du pouvoir

par Michel Truchon

Le jeune romancier canadien John Saul, en écrivant son récit de politique-fiction "Mort d'un général", dans lequel il conclut au sabotage dans le cas de la mort "accidentelle" d'un officier français, en 1968, a jeté un pavé dans la mare.

Il fallait une bonne dose de courage pour déterrer une telle affaire et nul doute que bien des gens haut placés se reconnaissent aujourd'hui dans les personnages du roman décrivant les circonstances de la mort du général Marcotte, que l'on identifie aisément comme le général Charles Ailleret, chef d'état-major des armées françaises au moment de l'accident qui devait lui coûter la vie à l'île de La Réunion il y a bientôt 10 ans.

"Mort d'un général" (publié en juin chez Seuil) met en scène un journaliste-aventurier qui, au hasard d'une rencontre avec la femme du pilote de l'appareil qui s'écrasa contre une montagne, au décollage, le 9 mars 1968, apprend que la version officielle de l'accident ne tient carrément pas debout.

Le mur du silence

Aussitôt commence l'enquête du reporter Charles Stone et aussitôt se dressent les barrières, le mur du silence, les menaces à peine voilées et les agressions pour tenter de le dissuader de courir après la vérité.

Petit à petit, cette vérité se fait jour, au fur et à mesure que les acteurs mêlés de près ou de loin au drame laissent échapper quelques bribes de ce secret jalousement gardé: Marcotte a été victime d'une conjuration, de la peur d'un groupe de militaires et d'hommes politiques qui craignaient voir le pouvoir leur échapper.

Car, quelques jours avant "l'accident", Marcotte (Ailleret?) avait réclamé à de Gaulle des pouvoirs extraordinaires, laissant les autres officiers supérieurs loin derrière.

Pour donner un exemple de la façon dont ce général ambitieux était perçu par ses confrères, voici un extrait du livre de Saul:

— "Comment est-il devenu chef d'état-major?"

— "Rien de plus facile. Il nous est passé dessus, c'est-à-dire qu'il a piétiné tout le reste de l'armée. Il y a douze ans, ce n'est pas la place qui manquait pour un opportuniste dévoré par l'ambition".

Ce même général français interrogé par Charles Stone ajoute: "Il faudrait au moins toute une soirée pour dresser la liste de tous les traîtres que nous avons parmi nous, au gouvernement, et de toutes les catastrophes dans lesquelles ils nous ont entraînés. Mais personne, non personne, n'était pire que Marcotte, pas même de Gaulle..."

Peu d'amis

Ce Marcotte, qui avait accédé au pouvoir contre

l'armée, comptait aussi quelques amis, "si peu". L'un d'eux, un autre général ayant pris sa retraite après "l'accident" de 1968, est amer: "La haine est un stimulant. Un stimulant qui maintient la plupart des gens en vie, soit parce qu'on les hait, soit parce qu'ils haïssent..."

Mais, "un homme mort ne peut plus remporter de victoire..." dit cet ami du général Marcotte qui confirme que ce

dernier avait somme de Gaulle de lui donner les pouvoirs qu'il réclamait ou bien de ne plus compter sur lui.

Et cela sera le séjour à La Réunion, le départ annulé puis reconfirmé alors que, selon la version officielle, l'équipage avait décidé de s'amuser, ne

pensant plus partir. Et c'est "l'accident", l'écrasement contre la montagne.

"Sabotage" affirment les informateurs de Charles Stone: "Ce qui est tout à fait probable, mais c'est le genre de choses qu'il n'est pas facile de prouver".

Et de Gaulle était furieux qu'on ait liquidé son chef d'état-major général.

— "Et qui a saboté l'appareil?"

— "Tout le problème est là... C'est toute l'armée qui pouvait être mise en cause. Imaginez que les choses soient allées plus loin, qu'on ait prouvé qu'une fraction notable des chefs de l'armée étaient dans le coup, imaginez les conséquences..."

L'affaire fut enterrée, l'accident vite classé.

Pourtant, l'un des enquêteurs qui avait cherché à aller plus loin avoue à Stone: "Dans ce pays, un honnête homme ne saurait attendre de la justice qu'elle le protège. Sa seule chance est le silence, le mutisme..." Ce mutisme, Stone réussit à le briser pour avoir la preuve du sabotage.

Une enquête laborieuse

Nul doute qu'avec de tels éléments explosifs, le roman de John Saul provoquera des remous dans les milieux français. Déjà, selon les agences de presse, les journaux commentent le livre, et le roman fait un certain bruit dans les milieux politiques et des fonctionnaires. Aucune réaction officielle des autorités, cependant, à qui Saul avait envoyé une copie du manuscrit avant l'impression.

John Saul, adjoint du président-directeur général d'une société pétrolière nationale, habite maintenant Calgary. Ce Canadien anglophone a écrit "Mort d'un général" en français et la version anglaise devrait être imprimée à l'automne.

Dans une entrevue accordée au quotidien "Le Monde", le jeune écrivain de 29 ans affirme que le dossier de base de son ouvrage était le fruit d'une sérieuse et laborieuse enquête sur l'entourage du général de Gaulle et des gens de l'armée qui détestaient souverainement le général victime de l'accident qui devait par ailleurs entraîner la mort de 18 innocents.

L'enquête menée par Saul ressemble d'ailleurs étrangement à celle de son héros.

Saul travaille présentement sur un autre roman de politique internationale.

"Mort d'un général" est un peu de tout: une histoire policière, de la politique-fiction, un grand reportage. En un sens, le livre se révèle beaucoup plus fort que "Chacal" de Frederic Forsyth même si le côté "thriller" y est moins exploité.

MORT D'UN GENERAL, éditions du Seuil, Paris 1977, 267 pages.



John SAUL

à québec aujourd'hui

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Strider" de New York.

Club Horizon Nouveau: ce soir, danse.

Le 40 St-Nicolas: 22h00 et minuit, Lougarou.

Holiday Inn — Le Can-Can: en vedette, Les Aladins.

La Bastogne: piano-bar T-Jean Caribou, en vedette, André Bergeron.

expositions

L. Arseneault: peintures, encres, Café d'Europe, 27 Ste-Ange.

Vieilles maisons, vieux tableaux: Galerie Michel de Ker-dour, 4 Place Québec.

Musée du Québec: art du Québec au lendemain de la conquête — Artistes et artisans à l'œuvre.

Travaux en éducation artistique: de l'école des arts visuels, Tour des Arts, U.L.

G. Belanger: sculpture, dessins, C. Fleury: aquarelles, au 81, rue Cristine.

Fred C. Wurtele, photographie: maison Mahieu-Couillard, 27 Sous-le-Fort.

Guy Paquet: Galerie Charles Huot, 1 du Trésor.

CINÉMA

Ciné-musique "Olivier Messiaen et les oiseaux", Grand-Théâtre (O-C) 12h15.

concerts

Concert au crépuscule, "Trio d'Anches" (hautbois, clarinet-

te, basson) église St-Jean Baptiste, rue St-Jean, 10h30. Entrée libre.

tré de la Lune, St-Pierre, 10, 21h00.

spectacles théâtre

Aganman "kata" au Gaiolo, rue Baude, 20h45.

Les lundis de la lune: "Histoires et chantuserie", Théâtre

Tactique sans tactique: prés. par le Théâtre de Bon-hu-

meur, au parc des gouverneurs, minuit.

LES CINÉMAS ODEON

Attachez vos ceintures... on met la gomme!!!

2^e SEM.

Chewing Gum Rallye

MICHAEL SARRAZIN

Horaires: 14h, 17h, 19h, 21h, 23h

LE DAUPHIN

LE CASANOVA DE FELINI

DONALD SUTHERLAND

Horaires: 2h00, 5h00, 8h05

FRONTENAC I

4^e SEM.

LES CHIENS de Mer

ROBERT SHAW, MICHAEL HENRY, ELLI WALLACH

Horaires: 14h, 17h, 19h, 21h, 23h

FRONTENAC II

Les moins de 14 ans \$1.50

DU PONT à ROUL CHAREST INF. 529-9265

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC AUTO PAQUET & LAURIE

ETUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

2^e

3 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7.30 - PROJECTION au CREPUSCULE

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

ROBERT REDFORD

La hémorroïde des Aigles

ciné-parc BEAUPORT 1

WALT DISNEY PRODUCTIONS

L'ILE TOUT DU MONDE

ATTENTION: un moyen de s'amuser GRATUITEMENT

ciné-parc BEAUPORT 2

DE RETOUR! POUR UNE DERNIERE SEMAINE... LE FILM "RECORD"

FRACASSANTE

APRÈS GAI

ciné-parc de la COLLINE (SW)

DE RETOUR DE NOUVEAU! NE LA MANQUEZ PAS CETTE FOIS!

LA VRAIE EMANUELLE

BLACK EMANUELLE

AUSSEI DÉPLAÇANTE COMÉDIE! "BONJOUR LUNETTES" ADIEU FILLETES"

Horaires: 14h, 17h, 19h, 21h, 23h

CANADIENNE

La suite est parfois difficile... Et facile parfois!

Actes d'Amour au Danemark

LES MINETTES FONT LA QUEUE

Rep. compl. 1.15 - 4.00 - 6.45 - 8.05

Rep. compl. 1.00 - 3.50 - 6.40 - 8.05

MIDI-MINUIT - ALOUETTE - Ste.FOY

40 ST-NICOLAS

(CABARET CHEZ GERARD)

Volsin des Voûtes Talon

tél.: 692-2529

face aux Nattes du Palais

EN VEDETTE

LA GRANDE REVUE Fantasy Follies

10h00 et minuit

samedi: 9h30, 11h30, 1h00

du 26 au 31 juillet

BANDNEIGE

2 au 28 août

NOUVELLE REVUE DE GUILDA

STATIONNEMENT FACILE

VOYEZ SON PLUS TERRIBLE COMBAT!

LES DEUX FLIBUSTIERS

Terence Hill

KING KONG S'EST ÉCHAPPÉ!

cinéma de paris

LES 2 FLIBUSTIERS: 1.25 - 4.35 - 7.50 - 10.00

KING KONG S'EST ÉCHAPPÉ: 3.00 - 6.10 - 9.35

2^e SEM.

Exaspérées par les hommes! Les femmes décident de se libérer...

EXASPÉRATION SEXUELLE

Elles sont prêtes à être cueillies

LES FLEURS du diable

EXASPÉRATION SEXUELLE: 1.30 - 4.20 - 7.00 - 10.00

LES FLEURS: 1.30 - 5.35 - 8.30

le pigalle

2 Grands Prix au festival de Cannes

une production de l'Office national du film

J.A. MARTIN photographe

(Grand Prix Occuménique)

Un film de Jean Beaudin

avec Monique Mercure et Marcel Sabourin

Monique Mercure

(Grand Prix d'Interprétation Féminine)

bijou

J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE Sem. 7.00 - 9.00

DIM. 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

Des vieux de la vieille redécouverts

SEA LEVEL, Sea Level, CAPRICORN CP 0178

LOADING ZONE, Roy Buchanan, ATLANTIC SD 18210

Quand on sait chercher, l'été est une bonne saison pour découvrir de nouveaux artistes, ou des vieux de la vieille qu'on a un peu négligés. Je vous en propose deux cette semaine, qui ne vous sont peut-être pas familiers, mais dont je suis convaincu que vous ne regretterez pas de les connaître.

Sea Level, d'abord, est un groupe originaire du sud des USA, de la Georgie plus précisément. C'est le pays par excellence du rock musclé et vigoureux, mais dont le swing garde une certaine élégance. Sea Level est probablement le

jacques marois

jazz
et rock

meilleur groupe que les disques Capricorn nous aient donné, plus complet même que le prestigieux Allman Brothers Band. Ce n'est guère surprenant puisque les membres de ce quartet sont les plus célèbres "session men" du Sud. Leur premier microsillon est un heureux mélange de pièces instrumentales semi-jazz et de chansons diverses, dont on retiendra surtout l'irrésistible "Shake A Leg". Un

groupe qu'on écoute pour le plaisir du rythme, sans aucun snobisme.

Roy Buchanan aussi est un vieux cheval. Son idiomme à lui, c'est le blues, mais cette fois, sur le nouveau "Loading Zone", il se laisse dériver vers des horizons différents, ce qui nous donne des moments musicaux à la fois inattendus et merveilleux. Possiblement à cause de la présence de Stanley Clarke comme producteur, Buchanan réussit fort habilement à s'imposer comme un guitariste polyvalent, en utilisant les talents de plusieurs autres musiciens dans des situations rythmiques différentes. Il y a bien sûr du blues dans le lot, mais Buchanan en a déjà tellement joué que c'est dans d'autres contextes qu'on l'apprécie davantage. "Hidden", une progression harmonique douce et romantique, "Adventures of Brer Rabbit...", une fantaisie western et "Judy", une composition de Michael Walden, sont les meilleures plages du microsillon. Le reste est quand même au-dessus de la moyenne et "Loading Zone" est sûrement le meilleur microsillon de Roy Buchanan. A entendre.

le cinéma

CANADIEN: Main basse sur la TV (4), 19h00, 21h15.

CANARDIERE: Bonjour lunettes, adieu fillettes (—), 19h45. Black Emmanuelle (6), 18h20, 21h25.

CAPITOL: Sang dans les rues (—), 12h45, 15h50, 18h35, 21h30. Le péché (—), 14h25, 17h20, 20h05.

CARTIER: Frankenstein Junior, 19h00. Barry Lyndon, 21h00.

CINEMA DE PARIS: Les deux fribusters (0), 13h25, 16h35, 19h50. King Kong s'est échappé (5), 15h00, 18h10, 21h35.

EMPIRE: Festival du film (entrée gratuite pour enfants), dès 14h00.

LAIRET: Des roses blanches pour ma sœur noire (6), 18h30, 21h45. Le fils du bossu (—), 20h10.

LE BIJOU: J.A. Martin, photographe (4), 19h00, 21h00.

LIDO: Née, l'initiation d'une adolescente (5), 19h30. Le jardin des supplices (6), 21h20.

MIDI-MINUIT: Acte d'amour au Danemark (—), 13h15, 16h00, 18h45, 21h35. Les minettes font la queue (—), 14h35, 17h20, 20h05.

ODEON: DAUPHIN: Sept hommes à l'aube (4), 15h55, 19h40. Chewing-gum rallye (—), 14h00, 17h45, 21h30.

ODEON: FRONTENAC 1: Casanova (3), 14h00, 17h00, 20h05.

ODEON: FRONTENAC 2: Attention on va se fâcher (4), 15h15, 19h30. Les chiens de mer (4), 13h00, 17h10, 21h15.

PIGALLE: Exaspération sexuelle (—), 13h30, 16h20, 19h00, 22h00. Les fleurs (—), 15h00, 17h35, 20h30.

PLACE QUEBEC 1: A Bridge Too Far (—), 20h00.

PLACE QUEBEC 2: Exorcist II, the Heretic (—), 18h45, 20h50.

STE-FOY: ALOUETTE: Acte d'amour au Danemark (—), 13h00, 15h50, 18h40, 21h25. Les minettes font la queue (—), 14h25, 17h15, 20h10.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Tueur à gages à Trinité (6), 13h00, 16h20, 19h40. La submersion du Japon (—), 14h35, 17h55, 21h15.

ST-ROMUALD: Les flics aux trousses (5), 19h30. Colère froide (—), 21h10.

CINE-PARCS

BEAUPORT 1: L'autre versant de la montagne (4) — La kermesse des aigles.

BEAUPORT 2 ET MONTMAGNY: L'île sur le toit du monde (5) — L'honorable Griffin.

DE LA COLLINE: A plein gaz (—) — C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule.

10^e FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
30 rue St-André

du 7 au 16 JUILLET
21h00

LUV

de Murray Shisgall
avec: Marie-Hélène Gagnon
Remy Gérard
Jacques Lessard

Mise en scène collective

scenographie: Denis
Demonicourt
ENTREE: \$3.00
692-4212

LES MIMES
ELECTRIQUES

11 et 12 juillet
24h00

LES FRERES
BROSSE

du 13 au 15 juillet
24h00

ENTREE: \$3.00
BAR - 692-2425

10^e FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Les Nuits du Séminaire

LE CHOEUR
V'LA L'BON VENT

DEMAIN SOIR à 21h.

Cour du Séminaire

Entrée: \$4.00

Billets en vente au kiosque du Festival, Cour du Séminaire, de midi à 22h00; au Grand Théâtre de Québec; à la Caisse Populaire Laurier et à la Caisse Populaire St-Albert Le Grand.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '77
692-2425 643-8131

10^e FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Les Nuits du Séminaire
L'EVENEMENT DE L'ANNEE!

"LES 3 L"

Willie
LAMOTHE

Georges
LANGFORD

Plume
LATRAVERSE

CE SOIR, à 21 h.

COUR DU SEMINAIRE

Entrée: \$4.00

Billets en vente au kiosque du Festival, Cour du Séminaire, de midi à 22h00; au Grand Théâtre de Québec; à la Caisse Populaire Laurier et à la Caisse Populaire St-Albert Le Grand.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '77
692-2425 643-8131

10^e FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LUNDI, 11 juillet

12h00 JARDIN GRANDE-ALLÉE
Spectacle (folklore des Andes) Sukay (Edmond Bédou et Quatrein) Montréal.

12h15 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Ciné-musique, France: "Oliver Messiaen et les oiseaux", entrée libre.

14h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - film pour enfants: "Saxane à l'école des sorcières", entrée libre.

15h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
à 17h30
Atelier de démonstration: Entre-Six, ballet moderne, entrée libre.

17h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "Touche pas à mon copain", entrée: \$2.00.

19h00 JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE
Théâtre pour enfants, la Gang des autobus présente: "La par à Boum".

19h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "La marquisse d'O", (v.o.).

19h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle (chansonnerie), Robert Grégoire (auteur-compositeur-interprète) et 2 musiciens, basse, piano, guitare.

20h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (chansonnerie) Lucie Sauvageau, Québec.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
Badou Badou.

21h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
"Luv" de Murray Shisgall, entrée: \$3.00.

21h00 COUR DU SEMINAIRE
Plume Latraverse, Willie Lamothe, Georges Langford - Les 3 "L", entrée: \$4.00.

21h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Frédéric - Spectacle: Entre-Six, ballet moderne. Entrée: \$3, \$4, \$5.

21h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "L'art populaire", "L'acrobate".

21h15 RUE ST-JEAN
Magicien Grandin.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
Badou Badou (folklore).

22h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (chansonnerie) Fleur de son (auteurs-compositeurs, 2 musiciens) Montréal.

24h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre de minuit, le Théâtre de bon-humeur présente: "Tactique sans tact".

24h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
Cabaret: variétés. Les mimes électriques. Entrée: \$3.00.

MARDI, 12 juillet

12h00 JARDIN GRANDE-ALLÉE
Spectacle (à déterminer).

12h15 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Ciné-musique, Canada: "Adagio", France: "Prélude à la danse", "Le spectre de la danse", "Le jeune homme et la mort" de Jean Cocteau.

14h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - film pour enfants: "Saxane à l'école des sorcières", entrée libre.

15h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
à 17h00
Atelier de démonstration: Les Ballets-Jazz, entrée libre.

17h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "La chaise vide", entrée: \$2.00.

19h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: Cinéma d'animation, entrée: \$2.00.

19h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle (jazz-rock) Azmut (musique progressive, jazz-rock, 5 musiciens) Québec.

20h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (musique) Donat Laforte et Jacques Carrier, (auteurs-compositeurs, guitares, glockenspiel, harmonica) Québec.

21h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Frédéric. Spectacle: Les Ballets-Jazz, entrée: \$3, \$4, \$5.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
Nil Parent et G.I.M.E.L. création électro-acoustique subventionnée par le Conseil des arts du Canada.

21h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
"Luv" de Murray Shisgall, entrée: \$3.00.

21h00 COUR DU SEMINAIRE
Le Choeur v'la l'bon vent, entrée: \$4.00.

21h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "L'autarcie", "Il pleut toujours ou c'est mouillé".

21h15 RUE ST-JEAN
Magicien Grandin.

22h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (musique) Jean-Paul Tremblay (auteur-compositeur, 4 musiciens, claviers, violoncelle, guitares). Vient de Charlevoix, vit à Montréal.

24h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre de minuit, le Théâtre en tré présente: "Masquaras".

24h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
Cabaret: variétés. Les mimes électriques, entrée: \$3.00.

MERCREDI, 13 juillet

12h00 JARDIN GRANDE-ALLÉE
Spectacle (chansonnerie) Marie Trudeau (auteur-compositeur) Québec.

12h15 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Atelier de démonstration: la Compagnie Eddie Toussaint, ballet-jazz, entrée libre.

14h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre pour enfants, le Sakatou, création collective sur la conservation de l'énergie. "Robinson ou le destin d'une ville".

14h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma: Présentation de films québécois en primeur, collaboration de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications du Québec. Projection continue. Cinéma pour enfants: "Le nouveau roi", "Les as de pique", "Un petit canard". Entrée libre.

19h00 JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE
Théâtre pour enfants, la Gang des autobus présente: "La par à Boum".

19h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle (chansonnerie) Pierre Potvin (auteur-compositeur-interprète et 2 musiciens). Beauce.

20h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (musique) Tété-Wallet (auteurs-compositeurs, guitare, basse, harmonica, voix). Drummondville.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
L'orchestre symphonique, L.O.S. Jazz.

21h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
"Luv" de Murray Shisgall, entrée: \$3.00.

21h00 COUR DU SEMINAIRE
Jean-Marc Chabot, entrée: \$4.00.

21h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Frédéric. La Compagnie Eddie Toussaint, ballet-jazz. Entrée: \$3, \$4, \$5.

21h15 RUE ST-JEAN
Magicien Grandin.

22h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (à déterminer).

24h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre de minuit, le Théâtre en carton présente: "Au cœur de la nuit".

24h00 Théâtre du Vieux Québec
Cabaret: variétés. Les Frères Brosse. Entrée: \$3.00.

FESTIVAL DU CINÉMA
Présentation de films québécois en primeur, collaboration de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications du Québec - projection continue, entrée libre - Cinéma Empire.

15h30: "Une semaine dans la vie de camérades".

20h00: "Georges St-Pierre, peintre. (lancement spécial)".

20h30: "Herménégilde" (lancement spécial).

21h30: "La faune au Québec".

22h00: "Québec fête juin 1975".

JEUDI, 14 juillet

12h00 JARDIN GRANDE-ALLÉE
Spectacle (jazz) MO-Jazz (5 musiciens, piano, sax, basse, voix). Québec.

12h15 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Ciné-musique, France: "Benoz" (extraits de la Démonstration de Faust) dir. Pierre Dervaux. "L'Opéra" (extraits d'opéra et aspect de l'opéra). Entrée libre.

14h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre pour enfants, le Sakatou présente une création collective sur la conservation de l'énergie. "Robinson ou le destin d'une ville".

14h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - film pour enfants: "Saxane à l'école des sorcières". Entrée: \$2.00.

17h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "Charlie et ses deux Minettes". Entrée: \$2.00.

19h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "Un enfant dans la foule". Entrée: \$2.00.

19h00 JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE
Théâtre pour enfants, le Théâtre des confettis présente: "La bicyclette".

19h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle (musique) Légende (musique progressive, 3 musiciens). Québec.

20h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (folklore). Botine souriante (3 musiciens). Joliette.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
A déterminer.

21h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Salle Octave-Grégoire. Pictal: Bruno Laplante. Entrée: \$4.00.

21h00 COUR DU SEMINAIRE
Buddy Guy Blues Band. Entrée: \$4.00.

21h00 CINÉMA EMPIRE
Festival du cinéma - projection continue: "Le vieux pays ou le retour est mort". Entrée: \$2.00.

21h00 QUÉBEC-HILTON
Série française: bal musette, danseurs de la Guadeloupe. Entrée: \$4.00.

21h15 RUE ST-JEAN
Magicien Grandin.

22h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (chansonnerie). Arbesque (auteurs-compositeurs-interprètes, 2 gérants et 1 fille). Québec.

24h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre de minuit, le Théâtre en tré présente: "Masquaras".

24h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
Cabaret: Variétés. Les Frères Brosse. Entrée: \$3.00.

LES ATELIERS DU FAUBOURG
EN FÊTE: 17h00 à 23h00
Entre l'église St-Jean-Baptiste et le café d'Youville. Vingt ateliers et boutiques d'artisans ouvrent leurs portes aux visiteurs et envoient la rue et les trottoirs avec leurs œuvres et leurs amis.

VENDREDI, 15 juillet

12h00 JARDIN GRANDE-ALLÉE
Spectacle (chansonnerie). Christian Labrecque et 2 musiciens. Québec.

12h15 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Ciné-musique, Allemagne: "Wozzeck". Entrée libre.

14h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre pour enfants, le Sakatou présente une création collective sur la conservation de l'énergie. "Robinson ou le destin d'une ville".

19h00 JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE
Théâtre pour enfants, le Théâtre des confettis présente: "La bicyclette".

19h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle (chansonnerie). Céline Côté (monologues, chansons, 2 musiciens, flûtes, piano). Québec.

20h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (chansonnerie). Poivre d'âne (Jacques Demers, Roger Coderre, Gaston Mandeville, auteurs-compositeurs). Québec.

21h00 TERRASSE DUFFERIN
Badou Badou.

21h00 GRAND THEATRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Frédéric. Concert: L'Orchestre académique de l'Université de Stuttgart (45 musiciens) présente: Mozart, Beethoven et Schubert. Entrée: \$3, \$4, \$5.

21h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
"Luv" de Murray Shisgall. Entrée: \$3.00.

21h00 COUR DU SEMINAIRE
Hommage aux Beatles. Entrée: \$4.00.

21h15 RUE ST-JEAN
Magicien Grandin.

22h00 RUE ST-JEAN
Spectacle (chansonnerie). Fleur de son (auteurs-compositeurs, 2 musiciens). Montréal.

24h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre de minuit, la Tierce majeure présente: "Weekend".

24h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
Cabaret: variétés. Les Frères Brosse. Entrée: \$3.00.

SAMEDI, 16 juillet

13h30 PARC DES GOUVERNEURS
Spectacle pour enfants: l'Aubergine de la macédoine.

14h00 PARC DES GOUVERNEURS
Théâtre pour enfants, le Théâtre des confettis présente: "La bicyclette".

16h00 TERRASSE DUFFERIN
Le folklore musical du Québec: chansons, danses et souper sur l'herbe.

20h00 TERRASSE DUFFERIN
Spectacle de clôture: folklore traditionnel et créateurs actuels, collaboration de CBV-AM 980 et CBV-FM 95.3 Radio-Canada à Québec.

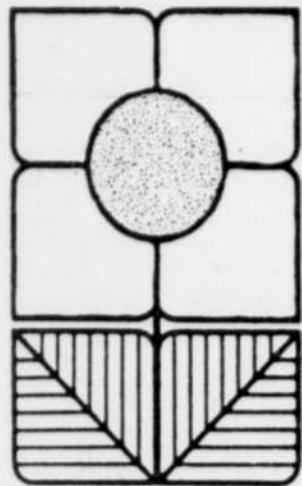
Artistes participants à la Journée de clôture sur la Terrasse Dufferin:
Raoul Roy, chanteur
Alain Lamontagne, musicien (harmonica)
Philippe Gagnon, musicien (violin)
Dominique Tremblay, orchestre
Louis Boudreau, musicien (violin)
Rodolphe Guay, chanteur
Philémon Trudel, chanteur

21h30 TERRASSE DUFFERIN
Feux d'artifice (offerts par Loto-Québec), parade de yachts illuminés sur le fleuve St-Laurent.

22h00 à 24h00 TERRASSE DUFFERIN
Danse et musique.

22h00 THEATRE DU VIEUX QUÉBEC
"Luv" de Murray Shisgall. Entrée: \$3.00.

23h00 COUR DU SEMINAIRE
Raoul Duguay et Jocelyn Bérubé. Entrée: \$4.00.



le festival d'été

Un beau-bon-grand pique-nique dans Québec

Louis-Guy LEMIEUX

PROGRAMME

LUNDI

12h — Jardin Grande-Allée. Spectacle: folklore des Andes.

12h15 — Grand Théâtre. Cinéma: "Olivier Messiaen et les Oiseaux". Entrée libre.

14h — Cinéma Empire. Festival du cinéma. Pour enfants, "Saxane à l'école des sorcières". Entrée libre.

17h — Cinéma Empire. Festival du cinéma: "Touche pas à mon copain". Entrée: \$2.

19h — Jardins de l'Hôtel de ville. Théâtre pour enfants: la Gang des autobus présente "Le sac à boum".

19h — Cinéma Empire. Festival du cinéma: "La marquise d'O". Version originale.

19h — Terrasse Dufferin. Chansonnier: Robert Grégoire.

20h — Rue St-Jean. Chansonnier: Lucie Sauvageau.

21h — Terrasse Dufferin. Badou Badour.

21h — Théâtre du Vieux Québec "Luv" de Murray Shisgall. Entrée \$3.

21h — Cour du Séminaire. Plume Latraverse, Willie Lamothe, Georges Langford. Entrée \$4.

21h — Cinéma Empire. Festival du cinéma: Projection continue: "L'art populaire", "L'acrobate".

21h15 — Rue St-Jean. Magicien Grandini.

22h — Rue St-Jean. Chansonniers: "Fleur de son".

24h — Parc des Gouverneurs. Le Théâtre de la bonne humeur présente "Tactique sans tact".

24h — Théâtre du Vieux Québec. Variétés: Les mimes électriques. Entrée \$2.

MARDI

12h — Jardin Grande-Allée. Spectacle de musique.

12h15 — Grand Théâtre. Cinéma: Canada: "Adagio"; France: "Prélude à la danse", "Le spectre de la danse", "Le jeune homme et la mort" de Jean Cocteau.

De mémoire de Québécois, comme de mémoire de fidèle des tentatives d'animation de cette ville qui n'en finit pas (et ne fait que commencer) d'être une ville privilégiée, marquée au coin de la fête de participation populaire, Québec a vécu une fin de semaine de petit lait et de miel.

Vendredi, samedi, dimanche, de jour, de soir et de nuit, la plus vieille ville francophone en Amérique du Nord a vibré au son de la musique, chanté aux mots de la chanson, dansé aux rythmes des danses nationales, ri au rire de l'humour d'ici, marché les rues et les places publiques, à la vitesse d'une foule joyeuse, disciplinée (pour une fois) et nombreuse.

La fin de semaine du milieu du 10e Festival d'été de Québec a été un beau-bon-grand pique-nique.

Les organisateurs de cette manifestation annuelle se sont donné comme but de témoigner de la vitalité culturelle d'une ville. Peu importe qu'il neige ou qu'il grêle, le festival est déjà assuré d'un large succès en ce sens.

Les lieux qu'on appelle à juste titre le cœur de Québec ont été, en fin de semaine, remplis de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs et de Québécois, visiblement charmés de pouvoir se mouvoir, s'amuser, vivre dans une ville où il fait bon vivre.

C'était Québec-nos amours et c'était le festival d'été.

Fait à signaler, les grosses foules qui se sont rendues dans le Vieux Québec en fin de semaine ont fait mentir le presque adage qui veut que trois Québécois en fête, c'est la foire, que dix Québécois "lousses", c'est l'orgie, et que cent Québécois en festival, c'est le carnaval d'hiver de Québec.

Il faut croire que la qualité artistique et le bon goût dans le choix des activités du festival de Québec incitent les gens à prendre tout leur contentement dans le pur plaisir d'un bon spectacle, et dans le simple bonheur d'habiter en groupe une partie de ville hautement habitable. Une manière de veillée du temps des fêtes en été multipliée par mille et plus.

Les activités étaient multiples en fin de semaine et toutes furent des

succès sinon de foules nombreuses du moins de qualité.

A signaler, l'engouement des festivaliers pour la scène de la terrasse Dufferin qui attire les plus grosses foules depuis le début. Samedi, le groupe Maneige a joué devant le plus nombreux public de sa jeune carrière. A l'ouverture, Pauline Julien, qui remplit difficilement sa Place des Arts et son Grand Théâtre, était plus que contente de pouvoir chanter devant 15.000 personnes.

A la cour du Séminaire, où c'était un des seuls endroits payants avec le Grand Théâtre, les spectateurs se font un peu tirer la bourse pour sortir leur \$5. Pourtant, vendredi, le groupe Cano donnait un spectacle musical de très grande qualité. Samedi soir, Louise Forestier, au sommet de sa forme et de son talent, a fait monter debout sur leur siège 1.500 personnes. Contrairement à Ferland qui avait profondément déçu son public, jeudi, au même endroit, Forestier s'est achetée une conduite pour plusieurs années au festival d'été et elle devrait être appelée à "faire" enfin les beaux soirs du Grand Théâtre au cours de l'hiver. Cela, pour elle et pour Cano, grâce au festival qui est un bon test pour un artiste, en même temps qu'un tremplin.

Hier soir, Jean-Guy Moreau a attiré le plus de monde depuis le début à la cour du Séminaire. C'est normal. Son "Mon cher René, c'est à ton tour..." est le spectacle le plus drôle de l'année. Malheureusement, Moreau n'a pas cru bon de présenter son spectacle au complet. Au cours de la saison, il offrait plus d'imitations et il était accompagné de danseurs pour une finale très réussie. Les responsables du festival qui signent les contrats devraient s'assurer que les artistes présenteront leur plus gros show dans le cadre de la dizaine d'été. Sans cela, on continuera à être surpris de voir les Québécois boudier les spectacles payants. Moreau a tout de même donné un spectacle de haut calibre et très apprécié.

Le "Bal du Palais", la soirée rétro-romantique de samedi soir, a été un demi-succès si l'on calcule le tout en terme de participation populaire. L'idée d'animer musicalement la vieille gare désaffectée est excellente, la décoration était dans le ton et le choix de Peter Novak et son ensemble, excellent. Il manquait un millier de personnes pour en faire une soirée parfaitement réussie. Les gens sur place cependant, semblaient s'amuser franchement. Et ça dansait... et ça tournait... et ça buvait aux rythmes du bon vieux tango, de la valse et du cha cha cha.

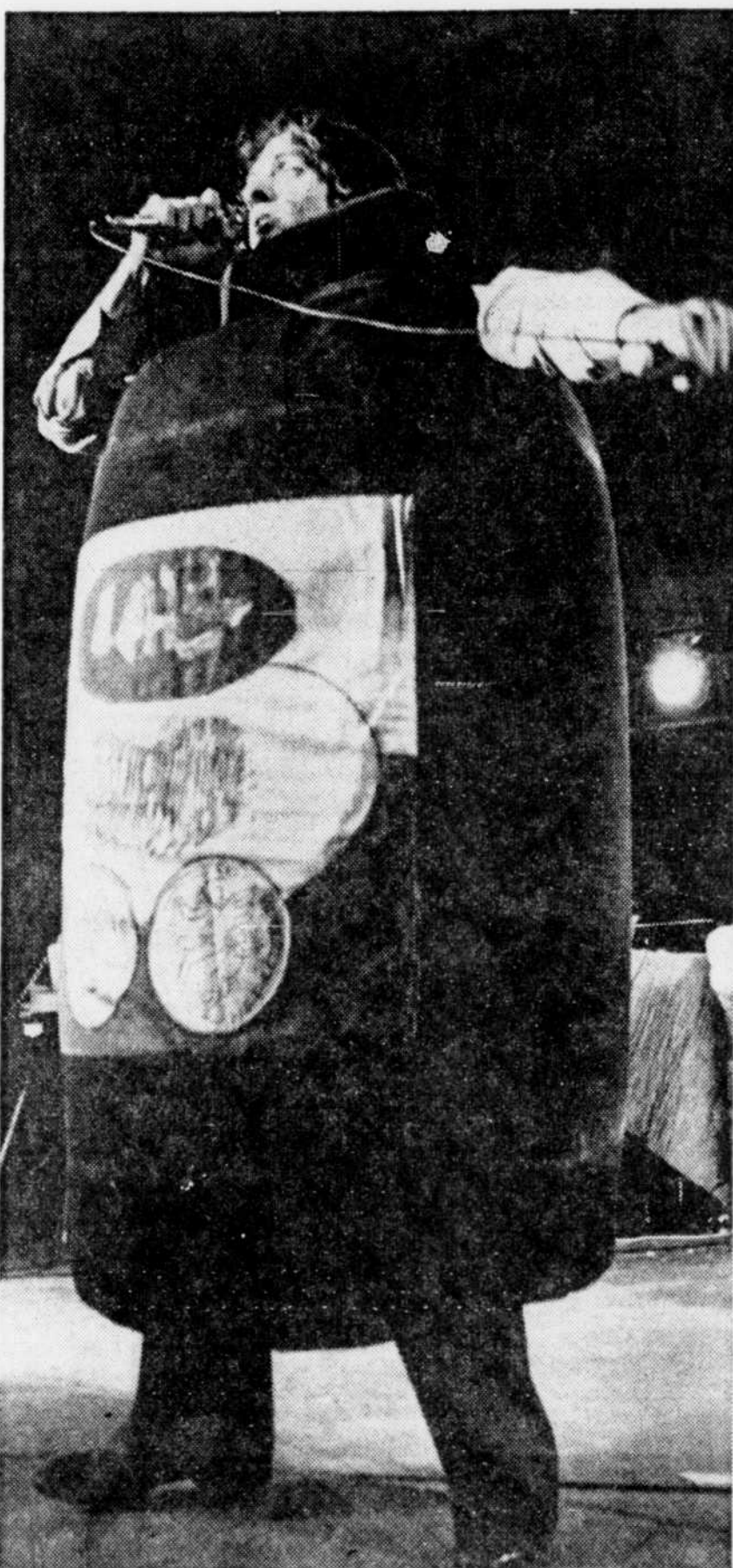
La scène amovible de la rue St-Jean attire aussi beaucoup de monde. Le magicien québécois Grandini s'y taille chaque jour un gros succès de même que les chansonniers qui s'y produisent. Un des bons moments du festival jusqu'à maintenant a été le spectacle des comiques Paul & Paul, au Théâtre du Vieux Québec, à minuit.

Il faut arriver de bonne heure pour obtenir des billets.

Mais le plus gros succès, c'est encore la rue St-Jean, la côte de la Fabrique, du Trésor, Buade et les places environnantes de même que les

cafés-terrasses, les bars et les restaurants.

Les festivaliers semblent se déplacer plus volontiers pour aller dans les rues du festival d'été que pour aller à un spectacle en particulier.



Le Soleil, André Boucher

L'imitateur Jean-Guy Moreau dans une scène de son spectacle "Mon cher René, c'est à ton tour..."

SELECTION SPECIALE POUR LES ABONNES DE TELECABLE DE QUEBEC INC.

Lundi le 11 juillet:

16h 00: It's your choice, canal 3
20h 00: Canagocampcycling canal 9
23h 05: Le Bluffeur (film: drame policier) canal 2



Tous les postes se réservent le droit de modifier sans préavis leur programmation.

Le festival, ça se fête à plusieurs ou à deux. A la verticale ou à l'horizontale.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

Désirez-vous recevoir
LE SOLEIL
tous les jours à votre porte, à heure fixe?
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19h30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ
647-3334
NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

- (4) Québec CFCM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (12) Burlington WCAX-TV diffusé au 7
- (8) Mont Washington WMTW diffusé au 13
- (9) TQV (Télé-câble de Québec)
- (7) Sherbrooke CHTM-TV
- (8) Trois-Rivières CHEL-TV
- (10) Montréal CFTM-TV
- (12) Montréal CFCF-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 9
- (15) CIVQ (UHF Radio Québec)

LUNDI 11 JUILLET 1977

- 18.00 3 Channel 3 News Hour
- 4-7-8-10 Parle, parle, jase jase...
- 5 The City at Six
- 11 Ce soir
- 12 Pulse
- 18.25 11 Nouvelles du sport
- 18.30 5 Around the City with Bob Hogan's Heroes
- 11 Propos et confidences
- 19.00 3 News
- 4 Aujourd'hui le 11 juillet
- 5 The Muppet Show
- 7 Les copains du western
- 8 Gunsmoke
- 10 Deuxième édition
- 10 Le 10 vous informe
- 11 Daniel Boone
- 12 Shields & Yarnell
- 13 Le 13 vous informe
- TQV Mireille et sans sonnette.
- Série d'émissions pour enfants: bricolage et bavardage sur un thème donné.

- Anim: Mireille Pouliot Bouchard.
- 19.30 3 \$128.000 Question
- 4-7-8-10 Les Berger
- 5 Two's Company
- 12 Headline Hunters
- 13 La p'tite semaine
- R-Q. Omer Pacha. "Le procès".
- TQV Fleurs de macadam
- 20.00 3 The Jeffersons
- 4 Que sera sera
- 5 Rhoda
- 7-8-10 Montréal en parle
- 8 The ABC Monday Comedy Specials
- 11-13 Le grand amour de Balzac
- 12 The Waltons
- R-Q. La chasse-galerie. "Louis Riel". Michel Cartier nous raconte Louis Riel et le temps héroïque des voyages dans l'Ouest.
- TQV Canagocampcycling
- 20.15 R-Q. Les touche-à-tout. Nous apprenons comment faire différentes décorations à partir d'objets brisés et de fleurs séchées.
- 20.30 3 Shields & Yarnell
- 4-7-8-10 Nouveaux talents
- 5 Phyllis
- 8 Baseball
- R-Q. Ce coin de pays. La région de Québec est le château fort de notre culture ainsi que le berceau de toutes les misères et grandeurs de notre collectivité.
- TQV A la découverte du Québec
- 21.00 3 Maude
- 4-7-8-10 Qui dit vrai
- 5 Beyond Reason
- 11 Paul Gaudin
- 12 The Pig and Whistle
- 13 Télé-Sélection: "Le fou". G.B. Film policier de R. Tronson avec Norman Ashley, Katarine Schofield et Geof-

- frey Chater. — L'assassin à l'oeillet rouge s'évade. Le même jour, la secrétaire d'un notaire doit conduire un client dans une maison isolée dont il a hérité. Le hasard fait qu'elle prend l'assassin pour son client.
- R-Q. Dossier Afrique. "En quête du passé" (deuxième partie). L'historique de la Côte ouest de l'Afrique à partir de l'époque du commerce des esclaves jusqu'aux vagues d'indépendance des années '50.
- TQV A l'heure de ta ville. Des organismes communautaires de la région nous parlent de leurs activités.
- 21.30 3 All's Fair
- 4 Mission: impossible
- 5 All in the Family
- 7-8 O'Hara
- 10 Le ranch "L"
- 12 Sanford and Son
- R-Q. Dans la tête des hommes. "L'accueil".
- 22.00 3 The Sonny & Cher Show
- 5 Newsmagazine
- 11 Le son français d'Amérique
- 12 Charlie's Angels
- R-Q. A la mesure de la terre. "Jeunes naturalistes et élevage du vison".
- TQV Comme la vie
- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 5 V.I.P.
- 11-13 Le téléjournal
- TQV Les métiers d'art du Québec
- 22.50 11-13 Nouvelles du sport
- 23.00 3-5-8-12 News
- 4 Monsieur météo
- 7 Informa 7
- 8-10 La couleur du temps
- 11 L'amour quotidien
- 13 Ciné-Soir: "L'empreinte du dragon rouge". G.B. 1961. Drame policier d'A. Bushell

- avec Christopher Lee. Yvonne Monlaure et Geoffrey Toone. — A Hong Kong, un capitaine de cargo est pris en otage par des terroristes chinois. N.B.
- 23.05 4 Ciné-4: "Le bluffeur". Fr. 1963. Drame policier de S. Gobbi avec Paul Guers, Danny Carrel, Roland Lesaffre et Félix Marten. — Un ancien bandit tente de renouer à sa vie tumultueuse. N.B.
- 23.15 7-8-10 L'aventurier
- 23.20 12 Pulse
- 23.22 5 The Merv Griffin Show
- 23.30 3 Kojak
- 8 The Streets of San Francisco
- 23.45 7-8-10 Coup de filet
- 24.00 11 Les nouvelles aventures de Video
- 12 The 12 Midnight Movie: "Murphy's War". G.B. 1970. Drame de guerre de P. Yates avec Peter O'Toole, Philippe Noiret et Sia Phillips. — Un rescapé du torpillage d'un bateau anglais sur les côtes du Venezuela décide de couler le sous-marin responsable.
- 00.15 10 Le 10 vous informe
- 00.30 3 Late Movie: "Three Guys Named Mike". E.U. 1951. Comédie de C. Walters avec Jane Wyman, Van Johnson, Howard Keel et Barry Sullivan. — Une hôtesse de l'air hésite entre trois soupçons.
- 00.35 8 Toma
- 00.50 4 Musique Marc Legrand

MARDI 12 JUILLET 1977

- 00.52 5 Music with Marc Legrand
- 05.00 8 PTL Club
- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 12 Pots and Pans
- 07.00 3 News
- 8 Good Morning, America
- 12 Canada A.M.
- 08.00 3 Captain Kangaroo
- 09.00 3 Dinah!
- 8 Good Day
- 8 Les petits bonshommes
- 12 Romper Room
- 09.15 8 Ciné-Déjeuner: "La belle et le cavalier". Il. 1967. Comédie fantastique de F. Rosi avec Sophia Loren, Omar Sharif et Dolores Del Rio. — Un jeune prince s'empare d'une paysanne et veut la prendre pour épouse.
- 09.30 12 Kareen's Yoga
- 09.45 5 Test Pattern & Music
- 09.54 5 Music with Marc Legrand
- 10.00 3 Here's Lucy
- 4 Mire et musique
- 8 The Morning Movie: "The Dam Busters". G.B. 1954. Film de guerre de M. Anderson avec Richard Todd, Michael Redgrave et George Baker. — Des troupes de la R.A.F. se préparent à une incursion extraordinaire.
- 11-13 Au jardin de Pierrot
- 12 Montreal Summer
- 10.00 4 Musique Marc Legrand

- 10.15 4 Dessins animés
- 5 Mon ami
- 7 Les petits bonshommes
- 11-13 Topino
- 10.30 3 The Price is Right
- 4 Au bout du fil
- 7 Bonjour l'été
- 10 Les petits bonshommes
- 11-13 Conseil-express
- 12 Ed Allen
- 10.45 10 Fanfan Dédé
- 11.00 5 Sesame Street
- 11-13 Les trouvaillies de Clémence
- 12 A Doctor's Diary
- 11.15 8-10 Les petits bonshommes
- 3 Love of Life
- 4 Dessins animés
- 7 Informa bloc
- 8 Family Feud
- 11-13 La grande aventure
- 12 The Art of Cooking
- 11.45 4 Monsieur météo
- 8 Première édition
- 10 Le 10 vous informe
- 11.50 4 L'actualité
- 11.55 3 News
- 12.00 3 The Young and the Restless
- 4 De tout de tous
- 5 Summer '77
- 7-8-10 Ya du soleil
- 8 Second Chance
- 11 Francis aux paradis perdus
- 12 Spiderman
- 13 Midi-actualité
- 12.15 13 Les petites annonces
- 12.30 3 Search for Tomorrow
- 8 Ryan's Hope
- 11-13 Charlie Chaplin
- 12 Emergency One
- 12.55 5 News
- 5 Take 30

- 13.00 3 One O'Clock News & Weather
- 4 Québec plus
- 5 Movie Time: "Sea of Lost Ships". E.U. 1953. Drame d'aventures de J. Kane avec John Derek, Wanda Hendrix et Walter Brennan. — Deux garde-côtes rivalisent pour l'amour d'une même jeune fille. N.B.
- 8 All my Children
- 11-13 Sur des roulettes
- 13.10 3 Across the Fence
- 13.30 3 As the World Turns
- 4 Adèle
- 11-13 Le téléjournal
- 12 First Impressions
- 13.35 11-13 Reflets d'un pays
- 14.00 4-7-8-10 Une heure avec vous
- 8 The \$20,000 Pyramid
- 12 The Alan Hamel Show
- 14.30 3 The Guiding Light
- 5 The Edge of Night
- 8 One Life to Live
- 11-13 Cinéma: "Voyage au centre de la terre". E.U. 1959. Film de science-fiction d'H. Levin avec Pat Boone, James Mason et Arlene Dahl. — Un professeur d'université veut parvenir au centre de la terre en passant par un volcan éteint.
- 15.00 3 All in the Family
- 4 Ciné-Détente: "Guerre en dentelles". E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Jim Hutton, Paula Prentiss et Miyoshi Umeki. — Un lieutenant connaît diverses aventures cocasses lors d'une mission qui lui est assignée dans un poste éloigné des îles du Pacifique. N.B.
- 5 Take 30

- 7-8-10 Ciné-Quiz: "L'affaire d'une nuit". Fr. 1960. Comédie dramatique d'H. Verneuil avec Pascale Petit, Roger Hanin et Pierre Mondy. — Sur le point de s'absenter, un homme confie sa femme à un ancien camarade. N.B.
- 12 Another World
- 15.15 8 General Hospital
- 15.30 3 Match Game
- 5 Celebrity Cooks
- 16.00 3 Tattletales
- 5 It's your Choice
- 8 Archie
- 11-13 Animagerie
- 12 Celebrity Revue
- 16.30 3 Liars Club
- 4 Allons au cirque
- 5 Pencil Box
- 8 Gilligan's Island
- 11-13 Picotene
- 17.00 3 Gunsmoke
- 4-7-8-10 Les tannants
- 5 New Faces, New Sounds
- 8 Bewitched
- 11 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
- 12 Definition
- 13 Cinéma de 5 heures: "Le serment de Robin des Bois". G.B. 1960. Aventures de T. Fisher avec Richard Greene, Peter Cushing et Richard Pasco. — Robin des Bois déjoue un complot contre la vie de l'archevêque de Cantorbéry.
- "Le cirque fantastique". E.U. 1959. Aventures de J. Newman avec Victor Mature, Red Buttons et Rhonda Fleming. — Un propriétaire de cirque tente d'éviter la faillite de son entreprise.
- 17.30 5 Room 222
- 8 News Circle
- 12 The Price is Right

525-4671

FUTURS MARIÉS
MENAGES COMPLETS
CONCIERGERIES
LUMINAIRES

YVON ST-GELAIS INC.

Variété de causes aux bourdonnements d'oreilles

par le Dr H. DESTREM

Pour la commodité de notre entretien, je passerai d'abord en revue ce qu'on peut appeler "les bourdonnements accidentels", c'est-à-dire ceux dont l'apparition est soudaine et dont on peut espérer la disparition rapide.

La cause de ces bourdonnements peut être simple. Il en est ainsi dans le cas du très banal bouchon de cérumen et de l'obstruction de la trompe d'Eustache sous l'effet d'une inflammation microbienne ou virale, c'est l'"obstruction tubaire". Cela se produit souvent à la suite de rhumes très agressifs ou négligés.

Il existe aussi des bourdonnements accidentels de causes plus complexes. Certaines anomalies de la composition sanguine peuvent en être responsables. En particulier l'élévation du taux de cholestérol, des graisses véhiculées par le sérum, ou du taux de l'urée et même de l'acide urique.

Les bourdonnements d'oreilles comptent fréquemment parmi les symptômes de l'hypertension artérielle. Ils accompagnent aussi parfois les anémies quelle que soit l'origine de celles-ci. Enfin, ils peuvent être la conséquence d'une fatigue du système nerveux, profonde mais momentanée, en relation plus ou moins directe avec de gros soucis ou un surmenage de longue durée.

Les bourdonnements durables

Passons aux bourdonnements tenaces, ceux qui résistent aux traitements les mieux adaptés poursuivis sans relâche. Ils peuvent résulter de certaines affections du rhinopharynx (nez et gorge) mal traitées ou dues à des virus inconnus.

Ils peuvent traduire aussi une tendance à la

détérioration de l'oreille interne. Ils annoncent alors l'acheminement vers une diminution de l'acuité auditive plus ou moins évolutive qui peut aboutir tardivement à la surdité.

Les maladies dégénératives des vaisseaux très ténus de l'oreille interne sont susceptibles d'intervenir dans la constitution de ce genre de bourdonnements. Ces maladies dégénératives entrent parfois dans le cadre de ce que l'on appelle l'artériosclérose

la médecine

considérée comme une atteinte générale du système circulatoire. Mais elles n'intéressent très souvent que la circulation auriculaire et il ne faut pas en confondre les effets locaux avec les signes alarmants d'une artériosclérose cérébrale dangereuse.

Aux bourdonnements d'oreilles sont associés parfois des battements rythmés que l'on entend tout particulièrement sur l'oreiller, dans le silence de la nuit. Ces battements sont toujours considérés par ceux qui ont à s'en plaindre comme le symptôme d'une situation de santé préoccupante. Ils sont en effet parfois en relation avec des maladies circulatoires

générales. Mais on les rencontre plus souvent encore chez les sujets fatigués dont le système nerveux est anormalement sensible à toutes les stimulations, y compris celles qui viennent de la vie propre des organes. Celui qui entend des battements rythmés entend tout simplement battre le sang dans ses artères alors qu'il ne devrait pas s'en apercevoir. Ce n'est que rarement inquiétant et c'est généralement très curable.

La diversité des traitements

Les bourdonnements d'oreilles admettent donc pas mal de causes très différentes les unes des autres. Ils se prêtent naturellement à des traitements aussi variés que ces causes sont nombreuses. Ces traitements vont de l'élimination facile du cérumen à la cure complexe des troubles métaboliques tels que l'hypercholestérolémie, l'excès de graisse dans le sérum sanguin ou hyperlipémie, à la cure de l'anémie et à la correction souvent ardue des dysfonctionnements sévères du système nerveux central. En passant par la désinfection du nez et de la gorge, la prévention et le traitement actif de l'hypertension artérielle, de l'artériosclérose et autres maladies dangereuses pour le système circulatoire.

Il est bien évident qu'il revient au médecin de faire le diagnostic précis des bourdonnements d'oreilles et d'en organiser le traitement. Ce n'est pas toujours facile. Mais il ne faut pas trouver dans ces difficultés un motif de découragement, ni en tirer l'idée "qu'il n'y a pas grand-chose à faire" pour se débarrasser plus ou moins définitivement d'une affection sans danger en elle-même mais qui rend la vie très difficile. Je n'insisterai pas là-dessus.

La prévention des bourdonnements d'oreilles

Il me reste à attirer votre attention sur le fait que

s'il est possible de traiter efficacement les bourdonnements d'oreilles quand ils sont installés, mieux vaut en prévenir l'éventualité dans toute la mesure du possible. Cela comprend naturellement toutes les précautions visant à se prémunir contre les maladies génératrices de troubles auditifs. Prévention des excès alimentaires, du surmenage, de l'hypertension artérielle, de l'artériosclérose par exemple.

Mais je crois nécessaire de souligner l'intérêt de la prévention des complications qui sont liées aux affections du rhino-pharynx apparemment banales. Elles sont très fréquentes et responsables d'un grand nombre de bourdonnements tenaces. Ne négligez jamais vos rhumes de cerveau. Derrière eux se cachent souvent des infections à virus dangereuses pour l'oreille.

Puisqu'il s'agit de virus, objectera-t-on, il n'y a pas de traitement sûr à leur opposer par voie générale. C'est vrai, mais on connaît actuellement des produits chimiques antiviraux actifs par contact et inoffensifs sous cette forme. Ces produits sont utilisés pour la préparation de solutions destinées aux pulvérisations nasales. C'est en général par le rhino-pharynx que les virus dangereux pour l'oreille s'introduisent dans l'organisme. Il est donc permis d'espérer que les pulvérisations nasales antivirales contribuent efficacement à la prévention de certaines complications auditives, en particulier des bourdonnements d'oreilles. Ajoutez-en l'emploi aux traitements dont vous avez l'habitude. Votre médecin vous renseignera utilement à ce sujet. Les rhumes de cerveau mal soignés sont beaucoup plus souvent dangereux pour l'audition des personnes âgées que pour celle des jeunes.

(Copyright by BIP)

Mise en garde contre la drogue de l'été: le soleil

PARIS (AP) — "Le soleil est la drogue de l'été", rappelle le Dr Jean de Kearney dans un remarquable petit guide "La santé en vacances", qui vient de paraître en France.

"On lui prête tous les bienfaits et l'on s'imaginerait que rester étalé des heures sous les rayons solaires amènera la santé pour l'année, alors qu'au contraire le soleil est générateur d'accidents, qui peuvent gravement compromettre l'équilibre, ou d'accidents, qui peuvent imposer définitivement la cure d'ombre.

"Il ne faut jamais perdre de vue que le coup de soleil est d'abord une brûlure et que le coup de chaleur peut être mortel," note-t-il.

Pour réussir le bronzage

Immunisation contre la rage

ATLANTA, Georgie (AFP) — Un vaccin contre la rage par voie orale pour immuniser les animaux sauvages est sur le point d'être développé, a indiqué récemment un des responsables du Centre national pour le contrôle des maladies d'Atlanta.

Le Dr George Baer a estimé que la sortie de ce vaccin était "très, très proche" et qu'elle signifierait sans doute le commencement de la fin de la rage chez les animaux sauvages.

Ce vaccin se présentera sous la forme d'un comprimé dont le centre, le vaccin lui-même, est recouvert de plusieurs couches de substances qui se dissolvent lentement. Cela permettra à l'animal d'ingérer le comprimé avant que le vaccin ne soit relâché.

Les chercheurs, selon le Dr Baer, ont encore deux problèmes à régler: savoir quelle quantité de vaccin sera nécessaire pour immuniser les différentes espèces d'animaux et comment le leur faire ingurgiter.

Ainsi les renards, selon lui, sont très friands de saucisses fumées et on pourrait placer le vaccin dans celles-ci avant de les mettre dans la forêt pour servir d'appât. Parmi les autres espèces le plus souvent touchées par la rage, il y a les chiens, les rats, les loutres et les mangoustes.

que souhaitent tous les citoyens que faire?

"Pour être convenable le bronzage, indique le Dr de Kearney, demande de sept à 15 jours avec une exposition progressive qui évite les accidents. Celui qui est obtenu plus rapidement n'est qu'un déplacement incomplet des pigments et non leur augmentation".

Ceux ou celles qui veulent aller trop vite risquent donc de se brûler au second degré, de provoquer un vieillissement de la peau auquel sont plus particulièrement sensibles les femmes qui, passées la cinquantaine, devraient éviter le bain de soleil trop

prolongé. De même chez les hommes le coup de soleil aggrave la couperose.

"Même si le ciel est nuageux il est nécessaire de prendre des précautions. La réverbération sur la mer et le sable mais aussi sur la neige et la glace, pour ceux qui préfèrent la montagne, peut aboutir à des brûlures aussi vives que par temps clair: si les nuages arrêtent les rayons ultra-violet du soleil ils en laissent passer les infrarouges, dit encore le Dr de Kearney.

La peau peut réagir également au soleil par des allergies qui se voient de plus en plus sur les plages et aboutis-

sent presque toujours à l'interdiction absolue de l'exposition, dit encore le Dr de Kearney.

"Ce sont les mêmes infra-rouges qui en abondance excessive provoquent le coup de chaleur, qui favorisent la stagnation de l'air dans un espace surchauffé et peu aéré. L'exemple typique en est l'accident du jeune enfant abandonné dans une voiture en plein soleil".

En cas de malaise, de fatigue, de palpitations avec gêne respiratoire, de violent mal de tête, d'élévation de température ou de vertige, déshabillez le malade, faites-le reposer à l'abri du soleil

dans un local frais et ventilé avec une vessie de glace sur la tête et faites-le boire abondamment. Il faut surtout redouter le coup de chaleur chez le nourrisson dont la régulation thermique est mal assurée, dont les réserves en eau sont faibles et qui est ainsi particulièrement vulnérable.

Le Dr de Kearney rappelle enfin trois règles de sagesse qui doivent rester présentes à l'esprit des amateurs de bains de soleil:

—Exposition prudente et progressive pendant la première semaine de vacances;
—Ne pas se mettre à l'eau

après un bain de soleil prolongé pour ne pas provoquer une hydrocution;

—Bien s'essuyer en sortant de l'eau: laisser l'eau de mer s'évaporer au soleil c'est se

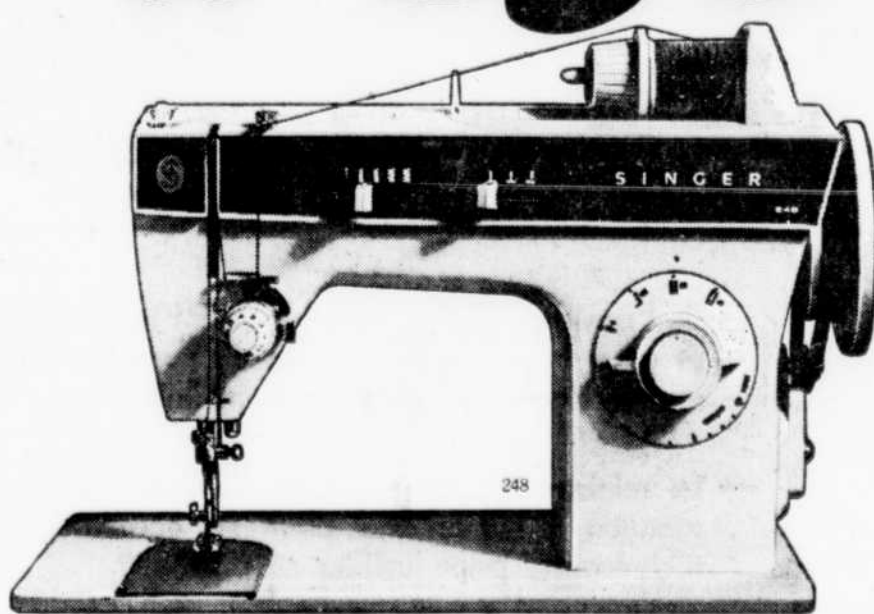
préparer à un bel avenir rhumatismal.

Ainsi si la cure solaire, prise avec prudence, peut être bienfaisante elle est interdite à tous ceux qui ont eu une attaque pulmonaire (con-

gestion, affection bacillaire, voile du poulmon) et contre-indiquée aux personnes souffrant de varices, de jambes lourdes ou de couperose tenace, indiquent les spécialistes.

La super aubaine couture

à \$158[†]



au magasin Singer près de chez vous, maintenant!

Vous pouvez toujours faire confiance à Singer pour vous offrir une machine zig-zag de qualité dotée des caractéristiques que vous recherchez. Notre plus nouvelle Fashion Mate[®] vous facilitera la tâche!

- Points droit et zig-zag à même.
- 14 autres points pratiques et de fantaisie.
- Dispositif pour boutonnières à même permettant de faire des boutonnières rapidement sans accessoires à ajouter.

- Déroulement horizontal du fil sur bobine libre empêchant le fil de s'emmêler.
- Plus, notre fameuse canette à l'avant éliminant le tâtonnement, pied-presseur à enclenchement, cadran règle-point et plusieurs autres caractéristiques de qualité Singer. Tout cela pour beaucoup moins que vous ne l'auriez pensé.
- Facilité de paiements.
- Meuble ou mallette en supplément.

Chez Singer vous en obtenez toujours un peu plus pour votre argent.

SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants.

PLACE LAURIER 661-4021	MAIL ST-ROCH 622-8128	DOUADORA (418) 298-2982	MONTREAL (418) 248-3734	TRIOIS-PISTOLES (418) 851-8218
PLACE L'ORMIERE 843-2848	ORSAVILLE 628-8333	CHICOUTIMI (418) 848-0080	RIVIERE-DU-LOUP (418) 882-2789	LA POGATIERE (418) 856-3712
PLACE FLEUR DE LYS 629-8291	LEVIS (418) 837-4187	RIPOUSKI (418) 728-2072	CABANO (418) 864-3003	

*Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée

†Le prix peut varier.

PEUGEOT 604 SL



Cette voiture se compare à la Mercedes-Benz 280E, la BMW 530i et la Jaguar XJ6L, sauf pour le confort...

... car sur ce point, la Peugeot 604 les surpasse toutes. D'ailleurs, la presse européenne est unanime: "La voiture au confort sublime." (revue Motor, Angleterre). "La tenue de route de cette voiture est imbattable." (Auto Motor Und Sport, Allemagne). "La Peugeot 604 n'est pas seulement la voiture la plus confortable de sa catégorie... en réalité, c'est l'une des voitures les plus confortables au monde." (revue Kurier, Autriche).

Le secret d'un tel confort: le système d'amortisseurs à longue course, une exclusivité brevetée par Peugeot, la suspension indépendante aux quatre roues, les ressorts hélicoïdaux, le différentiel "flottant", les barres stabilisatrices à l'avant comme à l'arrière, la direction assistée à pignon et crémailière et les freins à disque assistés aux quatre roues.

Quant au luxe, c'est l'évidence:

l'épaisse moquette moelleuse, les banquettes orthopédiques avec appui-tête à l'avant comme à l'arrière, la climatisation, les glaces électriques sont toutes des caractéristiques offertes en équipement standard. Les options: les banquettes en cuir véritable et le toit ouvrant électrique.

Le génie mécanique de la Peugeot 604: son moteur 6 cylindres en V, silencieux, nerveux et plein de fougue. Et pour rouler en première classe, la 604 vous offre le choix entre une transmission automatique ou manuelle à quatre vitesses.

Élégance, luxe, confort et performances placent à juste titre la Peugeot 604 dans la catégorie des voitures de grande classe... sauf pour le prix!

Vous retrouverez sur tous les modèles Peugeot le même génie mécanique qui a fait la renommée Peugeot à travers le monde.

PEUGEOT

Personne ne construit ses voitures comme nous.

M. LESSARD LTEE
49, boul. St-Joseph
District Charlesbourg Ouest
(418) 623-5471

A. LACHANCE AUTO INC.
Boul. Kennedy
Pierrefonds, P.Q.
(418) 837-8897

BLAIS AUTOMOBILE LTEE
St-Patrice de
Beauvillage
(418) 596-2322

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

Surveillez
l'ouverture
du
1313
Des surprises!



**SYNDICAT
DES FONCTIONNAIRES
PROVINCIAUX
DU QUÉBEC INC.**



FRAIS de VOYAGE

Les fonctionnaires itinérants, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, apprécieraient que le ministre de la Fonction publique, au nom du gouvernement, réponde publiquement aux questions suivantes:

- Le ministre de la Fonction publique peut-il faire connaître à la population les motifs et les justifications qui ont permis à l'Hydro-Québec ainsi qu'à la Société des Alcools du Québec de compenser ses employés itinérants à des taux supérieurs à ceux offerts par le gouvernement à ses employés qui utilisent leur véhicule automobile?
- Le ministre de la Fonction publique peut-il déposer l'étude qui, selon lui, a été effectuée et qui démontrerait qu'à long terme, sur une base annuelle, le fait de procéder à la location ou à l'achat de véhicules ne coûterait pas plus cher au gouvernement, et même sans doute un peu moins que les compensations offertes à ses fonctionnaires?
- Le ministre de la Fonction publique peut-il démentir les chiffres ci-dessous, démontrant les coûts exorbitants qu'implique la location de certains véhicules aux conditions suivantes:

LOCATION — AUTOMOBILE QUELQUES EXEMPLES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

QUEBEC	\$350.00 par mois à des employés du ministère - Québec (J.-P. Bédard, R. D'Amours, J.-G. Fortier et M. Renaud). Millage approximatif: 500 milles par mois.
VICTORIAVILLE	\$3.00 de l'heure pour 8 heures par jour: Victoriaville, soit \$24.00 pour 30 milles approximativement.
HAUTERIVE	1 véhicule loué de Boulet Transport - \$13.75 l'heure avec chauffeur. 1 véhicule "panel" loué à raison de \$13.45 l'heure avec chauffeur.
RIVIERE-DU-LOUP	1 véhicule loué de "Massé et Plante" - \$16.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06). 2 véhicules loués de "Mailloux Transport" - \$80.00 par jour avec chauffeur.
CABANO	2 véhicules loués du "Garage Lemieux", de Rivière-du-Loup - \$14.00 par jour, plus \$0.14 du mille, plus essence (\$0.06). 2 véhicules loués du "Garage Lemieux", de Rivière-du-Loup - \$16.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06).
MONT-JOLI	1 véhicule loué de "La Cie Tilden" - \$14.00 par jour, plus \$0.14 du mille, plus essence (\$0.06).
RIMOUSKI	2 véhicules loués de "La Cie Tilden" - \$18.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06), plus \$3.00 par jour pour les assurances.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

MATANE	3 véhicules loués - \$90.00 par semaine, plus \$0.18 du mille, plus essence (\$0.06).
GASPE	3 véhicules - \$15.00 par jour, plus \$0.12 du mille, plus essence (\$0.06).
NEW-CARLISLE	2 véhicules - \$15.00 par jour, plus \$0.12 du mille, plus essence (\$0.06).
GASPESIE	1 véhicule (Toyota) - \$10.00 par jour, plus \$0.10 du mille, plus essence (\$0.05).

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

QUEBEC	\$475.35 par mois - 12,000 milles gratuits - Excédent \$0.08 du mille.
Fillion et Frères	Essence, entretien, maintenance et assurances aux frais du gouvernement.
6218, boul. Ste-Anne	Location minimum: 5 mois.
QUEBEC	\$550.00 par mois - 2,000 milles gratuits - Excédent \$0.10 du mille.
Location Oiguère	Essence, entretien, maintenance et assurances aux frais du gouvernement.
375, boul. Hamel	Location minimum: 3 mois.
ROUYN-NORANDA	\$490.00 par mois - 1,000 milles gratuits - Excédent \$0.17 du mille.
Rouyn Drive Yourself	Essence et assurances aux frais du gouvernement.
360, boul. Rideau	Location minimum: 2 mois.
Noranda	

MINISTÈRE DU TRAVAIL

QUEBEC	\$25.95 par jour plus \$3.00 pour assurances - Moins escompte 10%: \$26.05 par jour.
Budget Rent-A-Car	Location illimitée - Lundi au vendredi.
Denis Pélissier Ltée	NOTE: Les mêmes conditions semblent être acceptées par le ministère des Richesses naturelles.
MONTREAL	10 voitures - Budget-Rent-A-Car. \$29.11 par jour, plus essence (\$0.06).

MINISTÈRES DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

MONTREAL	1 véhicule - \$157.28 par semaine, plus essence (\$0.06).
----------	---

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

QUEBEC	6 véhicules à \$6.00 l'heure ou \$28.00 par jour, plus \$3.00 par jour pour les assurances, plus essence (\$0.06).
MONTREAL	8 véhicules - aux mêmes conditions.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Voitures non livrées.

- Le ministre de la Fonction publique peut-il encore prétendre, puisqu'il nous assure que l'automobile n'est pas une condition de travail, que le fait pour le gouvernement de procéder à des locations de véhicules sur une base temporaire n'est pas une forme de pression contre les itinérants de la Fonction publique afin que ceux-ci fournissent leur véhicule automobile?
- Cette attitude ne peut-elle être comparée à celle de l'employeur qui utilise des "scabs" pour assurer le maintien de sa production?
- Le ministre de la Fonction publique peut-il également nous assurer que les employés qui sont transportés dans des véhicules en location obtiennent toute la sécurité auquel ils sont en droit de s'attendre, compte tenu des règlements sanctionnés par l'arrêté en conseil 3787 du 13 décembre 1972? Selon nous, la vérité serait toute autre.
- De la même façon, le gouvernement entend-t-il respecter la sentence arbitrale rendue par le Juge Jean Bérubé, le 4 octobre 1974, afin de favoriser à l'heure du repas du midi le déplacement des employés itinérants, afin que ces derniers puissent à l'intérieur de distances décentes avoir l'opportunité de prendre leur repas, soit à la maison, au port d'attache ou au restaurant?
- Le gouvernement entend-t-il assumer toutes les garanties et tous les risques qui sont encourus par les itinérants du gouvernement qui voyagent avec d'autres employés, afin d'éviter la répétition

de l'accident qui a coûté la vie à l'inspecteur Jean-Jacques Marsil et pour lequel le ministre de la Fonction publique ne nous a pas encore donné de garantie formelle?

- Le ministre de la Fonction publique fera-t-il encore preuve de manque d'humanisme pour se contenter de faire preuve de technicalités pour justifier sa position?
- Le gouvernement acceptera-t-il, suite à notre demande de rencontre du 21 juin dernier pour laquelle aucun accusé de réception n'a été reçu, d'accepter de nous rencontrer pour pouvoir régler ce litige plutôt que de prétendre que ce n'est qu'une tempête dans un verre d'eau, et ce, dans l'intérêt de la population?
- Combien de temps le gouvernement acceptera-t-il de prendre le risque de ne pas être remboursé par le gouvernement fédéral pour les prestations de l'assistance sociale, compte tenu du fait que les agents de l'aide sociale n'effectuent pas les réévaluations à domicile, comme le règlement le prévoit?
- Combien de temps le gouvernement acceptera-t-il que les travaux de construction et d'entretien de route s'effectuent sans la vérification des inspecteurs des travaux publics?
- Combien de millions devons-nous éventuellement payer pour ce manque de compétence?...